

ORAN

**Relogement de
33 familles du vieux
bâti à Sidi El Bachir** P7

ATHLÉTISME

**Djamel Sedjati honoré
par le général d'armée
Saïd Chanegriha** P2



BANDES DE QUARTIER :

UNE STRATÉGIE NATIONALE POUR ENRAYER LE PHÉNOMÈNE

Un Conseil interministériel sera prochainement consacré à l'adoption des plans d'action sectoriels devant traduire la stratégie nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartier 2026-2029. Endossée jeudi dernier lors d'une réunion du gouvernement présidée par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, cette stratégie vise à renforcer la riposte contre un phénomène qui continue de préoccuper les pouvoirs publics et la société. Lire page 3



DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES :

**VERS UNE
ADMINISTRATION
SANS PAPIER** P4

Djamel Sedjati honoré par le général d'armée Saïd Chanegriha



Le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a honoré, samedi, au siège de l'état-major de l'ANP, l'athlète, sergent-chef contractuel, Djamel Sedjati, à la suite de son sacre, le 13 septembre courant, en tant que champion du monde du 800 mètres, lors des Championnats du monde d'élite « Ultimate », à Budapest (Hongrie). Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), le général d'armée a saisi cette occasion pour transmettre au champion du monde les félicitations du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, pour cette performance historique qui confirme une

nouvelle fois la place de l'athlétisme algérien dans cette spécialité. Le général d'armée a également exhorté l'athlète Djamel Sedjati à redoubler d'efforts afin de décrocher les premières places lors des prochaines échéances et de hisser haut les couleurs nationales à l'occasion des différentes compétitions sportives internationales. De son côté, le champion du monde Djamel Sedjati a exprimé sa gratitude et sa fierté pour l'attention particulière que lui accorde le haut commandement de l'ANP, en particulier, et au sport militaire, en général. Il a souligné que cette prise en charge a largement contribué à la réalisation de ce brillant succès, réaffirmant, à cette occasion, sa détermination à poursuivre son travail avec sérieux et persévérance afin de réaliser davantage de succès à l'avenir.

L'Université de Blida 2 obtient la certification ISO 9001:2015

un modèle d'université moderne de quatrième génération, fondé sur l'exigence de qualité et l'excellence académique. Cette démarche vise également à faire de l'université un véritable levier de production du savoir et de création de richesse, tout en l'adaptant aux exigences de l'époque et aux défis de la compétitivité internationale dans le domaine de l'enseignement supérieur.

L'Université de Blida 2 a obtenu la certification de conformité de son système de management de la qualité à la norme internationale ISO 9001:2015, à l'issue du processus d'évaluation externe, a annoncé le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari. Dans une publication mise en ligne sur sa page officielle Facebook, le ministre a indiqué que cette certification s'inscrit dans la volonté de consolider

Automobile : un Algérien nommé à la tête de Seat et Cupra en France

Le groupe Volkswagen France a désigné l'Algérien Adel Zerrouk au poste de directeur général des marques Seat et Cupra sur le marché français. Il a officiellement pris ses fonctions le 7 septembre 2026, en remplacement de Pedro Fondevilla, qui quitte le groupe après 18 années consacrées à Seat. Âgé de 45 ans, Adel Zerrouk avait rejoint Seat et Cupra France quelques semaines auparavant. Depuis le 1er juillet, il occupait le poste de responsable du département commercial de la division espagnole, succédant à Sébastien Daudier, nommé directeur des flottes au sein de Volkswagen Financial Services. Son parcours dans le secteur automobile a débuté en 2006 en Algérie, au sein de Sovac. Neuf ans plus tard, il rejoint Peugeot Algérie, où il prend en charge les activités commerciales et marketing. Adel Zerrouk poursuit ensuite sa carrière dans le secteur à travers plusieurs marchés du Maghreb, notamment dans le réseau de distribution. Son expérience dans les domaines commercial et marketing le conduit ensuite à rejoindre Seat et Cupra en France, avant d'être nommé à la direction des deux marques.



Transferts de fonds : l'Algérie a reçu 1,79 milliard de dollars en 2025

L'Algérie a reçu 1,79 milliard de dollars de transferts de fonds de sa diaspora en 2025, selon le rapport « Sending Money Home 2026 » du Fonds international de développement agricole (FIDA), publié le 14 septembre 2026 et repris par l'Agence Ecofin. Avec ce montant, l'Algérie occupe la 11e place en Afrique parmi les pays ayant reçu le plus de transferts de leur diaspora, derrière le Ghana (2,42 milliards de dollars) et devant la Côte d'Ivoire (1,77 milliard). Les transferts avaient atteint 1,942 milliard de dollars en 2024 et 1,868 milliard en 2023, selon les données de la Banque mondiale. À l'échelle du continent, l'Égypte arrive en tête avec 41,51 milliards de dollars, suivie du Nigeria (22,78 milliards) et du Maroc (13,65 milliards). Au total, les quelque 46 millions de migrants africains ont transféré 124,2 milliards de dollars vers le continent en 2025, soit une hausse de 86 % depuis 2016. L'Afrique du Nord concentre la plus grande part de ces flux, avec 60,2 milliards de dollars, devant l'Afrique de l'Ouest (36,1 milliards) et l'Afrique de l'Est (22 milliards). Le FIDA relève également une baisse du coût des transferts vers l'Afrique, passé en moyenne de 9 % en 2016 à 7,2 % en 2025 pour l'envoi de 200 dollars. Ce niveau reste toutefois supérieur au seuil de 3 % fixé dans le cadre des Objectifs de développement durable. Par ailleurs, la numérisation des transferts progresse, plus de la moitié des envois commençant désormais par un canal numérique. Cependant, seuls 35 % des services étudiés en 2025 étaient entièrement numériques, de l'envoi jusqu'à la réception.

Réflexion
Quotidien National d'Information

Édité par la SARL Réflexion

Siège : 19 Av. Bendhiba Benayad

Centre-ville - Mostaganem

www.reflexion.dz

Directeur Général

**Belkacem
BELHAMIDECHE**

Directeur de la publication

Charef SLAMANI

Directrice de l'administration

Samia MEHAL

Directeur Technique

Hadj Ahmed BENDIA

Administration/Publicité

Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41

WhatsApp : 06 61 15 91 41

Email : redactionreflexion@gmail.com / administration@reflexion.dz

pub@reflexion.dz

Rédaction

Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58

WhatsApp : 06 61 15 91 41

Email : redactionreflexion@yahoo.fr / redaction@reflexion.dz

Impression

SIO - ORAN

Tél : 041 513 597

Diffusion

MPS-Oran

Tél : 0550 172 603

ANEP

« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicités Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire, l'objet de réclamation.

BANDES DE QUARTIER :

Une stratégie nationale pour enrayer le phénomène

Un Conseil interministériel sera prochainement consacré à l'adoption des plans d'action sectoriels devant traduire la stratégie nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartier 2026-2029.



Par Amina L.

Endossée jeudi dernier lors d'une réunion du gouvernement présidée par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, cette stratégie vise à renforcer la riposte contre un phénomène qui continue de préoccuper les pouvoirs publics et la société. Présenté par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, le projet de stratégie s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations du président de la République relatives à la protection des familles algériennes contre les bandes de quartier. Sa concrétisation reposera notamment sur la mobilisation des moyens nécessaires, la mise en place de mécanismes de suivi et l'évaluation de la performance, avec l'objectif de traduire les mesures arrêtées

à court et moyen terme. Cette nouvelle étape intervient dans le prolongement de l'ordonnance 20-03 du 30 août 2020 relative à la prévention et à la lutte contre les bandes de quartier. Celle-ci a consacré une approche intégrée et multidimensionnelle, associant prévention, dissuasion, réinsertion, sensibilisation et, lorsque nécessaire, répression. La démarche implique ainsi plusieurs secteurs, notamment l'Intérieur et les Collectivités locales, la Justice, la Formation professionnelle et la Jeunesse. Sur le terrain, les services de sécurité suivent de près les signalements liés aux agissements des bandes de quartier, notamment ceux diffusés sur les réseaux sociaux ou transmis à travers les numéros verts, afin d'intervenir dans les meilleurs délais. La lutte contre

les bandes de quartier s'appuie également sur la Commission nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartier, instituée dans le prolongement de l'ordonnance n° 20-03 du 31 août 2020 et du décret exécutif n° 21-123 du 29 mars 2021. Installée en avril dernier, cette instance est placée sous la tutelle du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports et présidée par un représentant de ce département. Elle regroupe des représentants de plusieurs départements ministériels, des services de sécurité et d'établissements publics, ainsi que des domaines d'expertise concernés. Sa mission s'inscrit dans une démarche visant à renforcer la coordination et l'approche préventive face au phénomène des bandes de quartier.

TRANSPORT MARITIME :

Fin des restrictions estivales sur l'embarquement de certains véhicules

Les restrictions appliquées durant la saison estivale à l'embarquement de certains véhicules à destination de l'Algérie ont pris fin. Les voyageurs peuvent désormais embarquer de nouveau leurs véhicules, conformément aux conditions réglementaires en vigueur. Ces mesures, arrêtées par la Direction générale de la marine marchande relevant du ministère des Transports, concernaient notamment l'embarquement, via les ports d'Alger et d'Oran, des véhicules neufs ou âgés de moins de trois ans, acquis à l'étranger. En vigueur du 15 juin au 15 septembre, cette disposition avait pour objectif de faciliter l'accueil des membres de la com-

munauté algérienne établie à l'étranger durant la saison estivale, en assurant « les meilleures conditions d'accueil à notre communauté résidant à l'étranger pendant la saison estivale ». La même mesure avait également porté sur l'interdiction de l'embarquement des fourgons à bord des navires de transport de voyageurs et de marchandises au départ de l'ensemble des ports algériens. Les compagnies maritimes assurant les liaisons avec l'Algérie étaient concernées par ces dispositions. Avec l'expiration de la période fixée par la note, les restrictions concernant les véhicules neufs ou âgés de moins de trois ans via les ports d'Alger et d'Oran ne sont plus

en vigueur. La compagnie maritime algérienne Nouris El Bahr Ferries a confirmé la reprise de l'embarquement de ces véhicules dans une publication diffusée mercredi 16 septembre sur les réseaux sociaux. « Bonne nouvelle pour les voyageurs qui souhaitent ramener leur véhicule en Algérie. La restriction estivale concernant l'embarquement des véhicules neufs ou de moins de 3 ans via les ports d'Alger et d'Oran a pris fin », a indiqué la compagnie. Elle a précisé que, depuis le 16 septembre, les voyageurs peuvent de nouveau programmer leur traversée avec leur véhicule, « sous réserve des conditions réglementaires applicables ».

Ismain

AFFAIRE ALRIM :

Le verdict fixé au 22 septembre

Le tribunal de Rouiba, relevant de la Cour d'Alger, a reporté au 22 septembre courant le prononcé du verdict dans l'affaire de corruption ayant impliqué l'Entreprise publique économique algérienne de réalisation des équipements et constructions métalliques « Alrim », filiale du groupe public des industries métallurgiques et sidérurgiques « Imetal » a rapporté le média Echourouk. Les prévenus avaient comparu devant le tribunal de Rouiba le 25 août dernier pour des faits liés notamment au détournement intentionnel de deniers publics, à l'octroi d'avantages injustifiés à autrui à l'occasion de la conclusion de contrats, conventions et marchés en violation des dispositions législatives et réglementaires, ainsi qu'à l'abus intentionnel de fonction en violation des lois et règlements dans le but d'accorder des avantages injustifiés. Ils sont également poursuivis pour faux et usage de faux dans des documents commerciaux, ainsi que pour avoir tiré profit de l'autorité et de l'influence d'agents et de fonctionnaires publics afin d'obtenir des avantages injustifiés. Au regard des faits reprochés aux prévenus et des éléments examinés par le tribunal lors de l'audience, le procureur de la République près le tribunal de Rouiba a requis les peines maximales à leur encontre, pouvant aller jusqu'à dix ans de prison ferme, ainsi que la confiscation de l'ensemble des objets saisis. Le tribunal a, pour sa part, fixé au 22 septembre la date du prononcé du verdict. Selon les faits rapportés précédemment par « Echourouk », cette affaire fait suite à une plainte assortie de constitution de partie civile déposée par l'Entreprise publique économique algérienne de réalisation des équipements et constructions métalliques « Alrim » contre le gérant de la société « EHA Construction », dénommé « A.A », ainsi que contre son entreprise. La plainte fait état de plusieurs contrats de sous-traitance conclus entre « Alrim » et « EHA Construction ». L'entreprise publique, constituée en société par actions, exerce dans le domaine des constructions métalliques ainsi que dans les activités qui s'y rapportent. Pour sa part, « EHA Construction » est présentée comme un opérateur économique national activant dans le secteur du bâtiment et dans les activités qui lui sont liées, notamment le montage, le démontage, la fourniture des matériaux de base nécessaires à son activité et la maintenance. Dans le cadre de son programme lié à son activité commerciale, « Alrim » avait ainsi conclu plusieurs contrats de sous-traitance avec cette société, portant notamment sur des travaux de montage, de démontage, de construction et de démolition, ainsi que sur la fourniture de matériaux de construction et de différents équipements au profit de l'entreprise publique ou de ses clients dans le cadre de contrats de sous-traitance.

Nadine

DÉPÔT DES COMPTES SOCIAUX :

Le 30 septembre, dernier délai pour les sociétés concernées

Le Centre national du registre de commerce (CNRC) a rappelé aux sociétés soumises à l'obligation légale de dépôt de leurs comptes sociaux au titre de l'exercice 2025 que le dernier délai pour accomplir cette formalité est fixé au 30 septembre 2026. Dans un communiqué, le CNRC a invité les sociétés concernées à se rapprocher de ses antennes locales pour effectuer le dépôt de leurs comptes sociaux. Le non-respect du délai fixé constitue une infraction passible de l'application des dispositions légales et réglementaires en vigueur à l'encontre des entreprises assujetties à cette démarche. Afin de faciliter cette opération, les sociétés concernées peuvent également effectuer le dépôt de leurs comptes à distance, via l'application dédiée disponible sur le portail électronique Sidjilcom. Le dépôt annuel des comptes sociaux concerne les sociétés par actions (SPA), les sociétés par actions simplifiées (SAS), les entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL), les sociétés à responsabilité limitée (SARL) et les sociétés en nom collectif (SNC). Cette obligation s'applique également aux sociétés en commandite simple ou par actions, aux banques et établissements financiers, ainsi qu'aux succursales de banques étrangères immatriculées au registre de commerce.

Kamel

DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES :

Vers une administration sans papier

Le document administratif n'aura bientôt plus besoin d'être imprimé pour être reconnu. Le processus de numérisation de l'administration franchit une nouvelle étape avec la mise en place d'un mécanisme permettant aux différentes administrations de vérifier et d'exploiter directement les documents électroniques délivrés via le portail national des services numériques gouvernementaux « Dzair Digital Services ».



Par Amina L.

Le Haut-Commissariat à la numérisation a, dans cette perspective, organisé une formation au profit des responsables des systèmes d'information des différents secteurs et départements ministériels. Cette opération vise à assurer le déploiement et l'exploitation du mécanisme de vérification des documents électroniques issus du portail national des services numériques gouvernementaux. Conçu et développé par les services du Haut-Commissariat à la numérisation, le nouveau dispositif permettra aux organismes administratifs de procéder à la vérification de ces documents et de les exploiter dans leurs procédures. Une évolution qui devrait surtout mettre fin à une contrainte pour les citoyens : celle de devoir retirer à nouveau un document auprès

de l'administration qui l'a délivré afin de le présenter à une autre administration. La démarche s'inscrit ainsi dans une logique de simplification des procédures et de réduction des déplacements des citoyens. Elle constitue également une nouvelle étape dans la construction d'un écosystème numérique intégré, fondé sur l'interconnexion des administrations et le recours croissant aux documents électroniques dans les transactions administratives. Le Haut-Commissariat à la numérisation poursuit, à travers cette opération, la mise en œuvre de la stratégie nationale de numérisation, avec l'objectif d'aboutir, à terme, à une numérisation complète des services publics. Cette formation intervient en application des instructions du président de la République données lors de la réunion du Conseil des ministres du 12 juillet 2026, portant notamment sur l'élargissement

des domaines d'utilisation du portail national des services numériques gouvernementaux « Dzair Digital Services » et le renforcement de l'interopérabilité entre les différents secteurs, conformément aux instructions du Premier ministre. Le dossier a été de nouveau abordé lors de la réunion du gouvernement consacrée notamment à la stratégie nationale de transformation numérique (2025-2030). Une communication a été présentée sur l'élargissement du domaine d'exploitation du Portail national des services numériques et l'adoption, par toutes les administrations, des documents qui en sont issus. Avec l'intégration progressive de nouveaux services, le portail national élargit ainsi son champ d'action. Le dernier service en date est « WADHIFATI » (Mon emploi), relevant du ministère des Sports, qui vient enrichir l'offre de services publics numériques.

INCENDIES À JIJEL :

Hattab réaffirme l'accompagnement des sinistrés

Le ministre du Travail, Mohamed Hattab, a affirmé samedi à Jijel que l'État demeure mobilisé aux côtés des citoyens touchés par les incendies, assurant que leur prise en charge se poursuivra jusqu'à l'atténuation des conséquences de cette situation. Lors

d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a indiqué que son secteur s'était mobilisé dès les premiers jours de la crise, à travers la mise à contribution des structures de la sécurité sociale et le déploiement de caravanes de proximité dans les zones

touchées. Ces dispositifs ont notamment permis d'assurer des services et un accompagnement social et sanitaire aux populations concernées, ainsi que de mettre à leur disposition des canaux d'écoute et de communication, notamment le numéro vert. **Nadine**

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Une délégation algérienne en mission au Bénin

Une délégation algérienne spécialisée dans l'industrie pharmaceutique effectue une mission de travail en République du Bénin, dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux pays dans ce domaine, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique. Conduite par le directeur général du Groupe public Saidal, Younes Bouarara, la délégation algérienne a tenu, à cette occasion, une rencontre avec le ministre béninois de la Santé, Benjamin Ignace Bodounrin Hounkpatin, en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Bénin, Ammar Hadjar. Les discussions ont porté sur les moyens de renforcer la coopération

et le partenariat entre les deux pays dans le domaine de la production de médicaments, ainsi que sur les opportunités de développement des échanges et de renforcement de la présence des produits pharmaceutiques algériens sur le marché béninois. Les deux parties ont également examiné les perspectives de coopération en matière de formation, de transfert d'expertises et de technologies. Selon le ministère de l'Industrie pharmaceutique, cette visite s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des conclusions de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et autres technologies de santé,

tenue à Alger en novembre 2025 et couronnée par l'adoption à l'unanimité de la « Déclaration d'Alger », considérée comme une feuille de route pour le renforcement de la souveraineté sanitaire du continent africain. Cette mission traduit également les efforts de l'Etat algérien en faveur de la coopération et de l'intégration africaines, à travers l'élargissement des partenariats avec les pays africains, l'échange d'expertises et le renforcement des capacités dans le domaine de la production de médicaments, contribuant ainsi à la consolidation de la sécurité sanitaire et à la réalisation de la souveraineté sanitaire du continent. **Ismain**

HYDROGÈNE VERT :

Rencontre d'affaires algéro-allemande lundi à Alger

La Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK Algérie) organise, lundi à Alger, une rencontre d'affaires consacrée à l'hydrogène vert ainsi qu'aux technologies et solutions de stockage de l'énergie, avec la participation de plusieurs entreprises allemandes et algériennes spécialisées, a indiqué cette institution dans un communiqué. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un voyage d'affaires prévu du 21 au 25 septembre en Algérie et en Tunisie, au titre de l'initiative allemande d'exportation dans le domaine de l'énergie, précise la même source. La rencontre d'Alger verra la participation de délégations représentant des entreprises, des institutions sectorielles, des cadres de ministères des deux pays ainsi que des organisations professionnelles. Elle vise à favoriser les échanges entre les entreprises algériennes et allemandes et à identifier des opportunités de partenariat, notamment dans les domaines de l'hydrogène vert, des énergies renouvelables et du stockage de l'énergie. La délégation des entreprises allemandes participera des technologies et des services dans plusieurs domaines, notamment l'électrolyse, le traitement et le dessalement de l'eau, le stockage et la compression, les pompes et équipements industriels, la reconversion de canalisations existantes, l'ingénierie, ainsi que la certification et les études de faisabilité. Les travaux porteront également sur le projet de corridor SouthH2, une infrastructure destinée à permettre l'exportation de l'hydrogène vert produit en Algérie vers l'Europe. Des présentations seront consacrées au secteur algérien de l'énergie et des énergies renouvelables, ainsi qu'aux actions prévues pour le développement de ce domaine en Algérie. Des exposés de l'Agence allemande de coopération internationale pour le développement durable (GIZ) et des entreprises participantes sont également prévus, ainsi qu'une table ronde consacrée aux perspectives de coopération bilatérale. En parallèle, des rencontres B2B sont programmées afin de faciliter l'identification de projets et de partenaires potentiels, précise-t-on de même source. L'AHK souligne que cette rencontre intervient dans un contexte marqué par la mise en œuvre de la stratégie algérienne de développement de l'hydrogène, du programme national des énergies renouvelables et des projets d'infrastructures liés au corridor SouthH2, engageant l'Algérie sur une trajectoire industrielle de long terme dans le domaine de l'énergie propre. **Nadine**

BOUMERDÈS :

Saïd Saâyouf insiste sur l'achèvement des projets en retard

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Saâyouf, a présidé, samedi, la cérémonie d'installation de M. Amine Benmalek en qualité de wali de Boumerdès, en exécution du décret présidentiel signé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le 16 septembre courant. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre a indiqué que cette nomination s'inscrit dans la volonté du président de la République de poursuivre le renouvellement des compétences et de renforcer la performance de l'administration locale, afin de répondre aux exigences du développement et aux attentes des citoyens. M. Saïd Saâyouf a souligné la position stratégique de Boumerdès et ses importantes potentialités dans plusieurs secteurs, notamment les travaux publics et les transports, les ressources en eau, l'industrie, l'investissement, la santé, l'agriculture et le tourisme. Il a, à ce titre, insisté sur la nécessité d'améliorer l'impact économique et social des projets, en veillant à leur exploitation, leur entretien et leur durabilité, tout en achevant ceux accusant des retards ou confrontés à des difficultés. Le ministre a également chargé le nouveau wali d'établir un diagnostic précis des grands projets en cours, de définir les priorités et d'identifier les obstacles afin de proposer des solutions permettant d'accélérer leur réalisation et leur mise en exploitation. Il a, enfin, souligné la nécessité d'une coordination durable entre les différents secteurs, services, collectivités locales, élus, société civile et opérateurs économiques, faisant des résultats obtenus et de leur impact sur la vie du citoyen le principal critère d'évaluation de la performance. **Kamel**

SÉCURITÉ DU GROENLAND :

Les États-Unis et le Danemark concluent un accord

Les États-Unis et le Danemark ont annoncé être parvenus à un accord sur le Groenland, le président américain Donald Trump affirmant que ce texte donnerait à Washington "un contrôle permanent" sur la sécurité de l'île.



Par Ismaïl

"Je suis heureux d'annoncer que les États-Unis d'Amérique ont conclu un accord avec le royaume du Danemark, et le Groenland, qui donne aux États-Unis un contrôle permanent sur la sécurité", a écrit Trump dans un message publié vendredi sur son compte Truth Social. "Désormais, aucun adversaire des États-Unis ne pourra JAMAIS avoir une base au Groenland, y déployer une présence militaire ou y réaliser des investissements sensibles sans notre approbation écrite explicite", a-t-il ajouté. Depuis son retour à la Maison-Blanche en janvier 2025, Trump a à plusieurs reprises menacé de s'emparer de ce territoire autonome danois, affirmant qu'il s'agit d'un enjeu essentiel de "sécurité nationale" et qu'à défaut d'action de Washington, la Chine ou la Russie s'en chargeraient. Ses déclarations ont suscité des réactions

ONU :

L'Américain Luke Lindberg nommé à la tête du PAM

L'homme d'affaires américain Luke Lindberg a été nommé directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies, a annoncé l'agence onusienne dans un communiqué. Agé de 37 ans, Luke Lindberg occupe depuis août 2025 le poste de sous-secrétaire au Commerce et aux Affaires agricoles étrangères au sein du département américain de l'Agriculture. Il a également occupé les fonctions de chef de cabinet et de directeur de la stra-

hostiles partout en Europe, entraîné de nouveaux engagements financiers de Bruxelles et ravivé l'attention portée à la sécurité dans l'Arctique. Dans une déclaration publiée vendredi, la Première ministre danoise Mette Frederiksen a vanté "un excellent accord pour le Groenland, le royaume du Danemark et les États-Unis", tout en assurant qu'il reconnaîtra "la souveraineté et l'intégrité territoriale du royaume ainsi que le droit du peuple groenlandais à l'autodétermination". "Un accord qui renforce notre sécurité commune dans l'Arctique et dans la zone de l'Atlantique Nord et qui est donc une excellente chose pour l'OTAN et pour l'Europe également", a-t-elle ajouté. Le Premier ministre du Groenland, Jens-Frederik Nielsen, a lui aussi salué l'accord avec les États-Unis, estimant qu'il est "à l'avantage de nous tous" et qu'il "garantira et renforcera la sécurité de l'île". L'accord devrait

être signé à l'Assemblée générale de l'ONU à New York la semaine prochaine. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, s'est rendue au Groenland au début du mois dans le cadre des efforts de l'Union européenne (UE) pour contrer les ambitions arctiques de Trump. Elle y a annoncé un partenariat de 200 millions d'euros avec le territoire, dont les fonds doivent être investis cette année et la suivante. Lors de la réunion annuelle du Forum économique mondial à Davos cette année, Ursula von der Leyen avait indiqué que l'UE préparait "une vague massive d'investissements européens" au Groenland afin de renforcer la sécurité dans l'Arctique. La Commission a proposé d'allouer 530 millions d'euros au Groenland dans le cadre de son budget pour la période 2028-2034, estimant que cela reflète "l'importance géostratégique croissante du territoire dans l'Arctique".

Kamel

ÉPIDÉMIE D'EBOLA EN RD CONGO

3.605 décès sur 7.475 cas confirmés

L'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC) a fait 3.605 morts sur un total de 7.475 cas confirmés au 16 septembre 2026, soit un taux de létalité global de 48,2 %, selon les chiffres communiqués par le ministère congolais de la Communication et des Médias. Les données font également état de 905 patients en isolement ou hospitalisés et de 1.798 personnes guéries depuis le début de la riposte. Au 16 septembre, 22 patients ont été déclarés guéris après deux tests négatifs, dont 18 en Ituri, deux dans le Haut-Uélé et deux dans le Nord-Kivu. La situation géographique de l'épidémie « tend par ailleurs à se stabiliser », aucune nouvelle zone de santé n'ayant été touchée au cours des dernières 24 heures. Sur les 167 zones de santé du pays, 105, soit 62,9 %, demeurent épargnées. Le taux global de suivi des contacts s'établit à 87,6 %, avec 26.181 personnes suivies sur 29.873 recensées. La vaccination se poursuit dans les provinces touchées, avec 2.810 personnes vaccinées dans la Tshopo et 600 dans le Bas-Uélé, notamment parmi les travailleurs et les personnels en première ligne. Une vaccination compassionnelle a également été lancée à Ganga, avec 450 doses disponibles. Aux frontières et sur les axes stratégiques, l'ensemble des points d'entrée et de contrôle sont opérationnels. Sur 2.625.535 voyageurs accueillis, 97,8 % ont été soumis à un dépistage et 98,9 % à des actions de sensibilisation. Les autorités précisent que les données restent évolutives et peuvent être ajustées après consolidation, validation et harmonisation des informations remontées par les provinces et les équipes chargées de la riposte.

A.L

PAKISTAN :

Au moins 31 morts dans l'attaque d'un QG de police

Une attaque contre un quartier général de la police à Kohat, dans le nord du Pakistan, revendiquée par l'Ittihad-ul-Mujahideen Pakistan, une faction liée au groupe islamiste Tehrik-e-Taliban Pakistan (TTP), a fait au moins 31 morts, dont 16 policiers. Selon les autorités, l'assaut a été lancé par un attentat-suicide dans l'enceinte du poste de police historique de Kohat, une ville d'environ 220 000 habitants située dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, en proie à une insurrection de plus en plus vive. Ce complexe sert de quartier général de police au niveau du district et abrite les principaux bureaux du département de lutte contre le terrorisme, de la branche spéciale et de plusieurs autres unités de police. « Plusieurs combattants sont toujours retranchés dans la section de la branche spéciale du complexe de police de Kohat, a déclaré un responsable policier à l'Agence France-Presse (AFP), samedi. Leur nombre exact reste incertain. » « Des échanges de tirs sont en cours depuis tard dans la nuit dernière », a ajouté ce responsable. L'attaque survient au lendemain de la mort de six soldats dans l'explosion d'une bombe au passage de leur convoi dans le district voisin de Hangu. Dix combattants présumés du TTP ont par ailleurs été tués, jeudi, lors d'opérations des forces de sécurité, selon l'armée et la police. Ces dernières années, le TTP a intensifié ses attaques contre les forces de sécurité et les civils. En 2023, un attentat-suicide avait visé une mosquée de Peshawar, capitale du Khyber Pakhtunkhwa. Distinct des talibans afghans mais allié à ces derniers, revenus au pouvoir à Kaboul en 2021, le TTP est au cœur des tensions entre le Pakistan et l'Afghanistan.

Ismaïl

CISJORDANIE OCCUPÉE :

7 Palestiniens arrêtés par les forces de l'occupation sioniste

Sept Palestiniens, dont un enfant, ont été arrêtés par les forces de l'occupation sioniste, lors d'incursions menées dans plusieurs secteurs de la Cisjordanie occupée, a indiqué le Bureau d'information des prisonniers palestiniens. Les arrestations ont eu lieu principalement à El Khalil et Naplouse, a précisé la

même source, affirmant que les forces de l'occupation sionistes ont arrêté plus de 500 Palestiniens au mois d'août dernier, dont huit femmes et cinq journalistes. Le Bureau des prisonniers a rappelé que le nombre de Palestiniens détenus dans les prisons de l'occupation sioniste dépasse les 9.500, dont 99

femmes, 42 journalistes et plus de 360 enfants. Cette situation intervient dans un contexte d'intensification des incursions et des agressions menées par les forces d'occupation sionistes et les colons contre les villes, localités et camps de réfugiés de Cisjordanie et d'El-Qods occupées.

Nadine

SIDI LAKHDAR (MOSTAGANEM)

Lancement de l'extension du port de pêche

Les autorités locales de la wilaya de Mostaganem ont donné, jeudi, le coup d'envoi des travaux d'extension et de prolongement des ouvrages de protection du port de pêche maritime de Sidi Lakhdar. Cette opération d'envergure vise à apporter une solution durable au phénomène récurrent de l'ensablement, tout en améliorant les conditions d'exploitation de cette infrastructure et en renforçant les capacités d'accueil des professionnels de la pêche maritime.



Par Tayeb Bey Abdelkader

Le lancement de ce projet intervient à la suite de préoccupations exprimées depuis plusieurs années au sujet de l'accumulation des sédiments dans le bassin portuaire, un phénomène qui a nécessité à plusieurs reprises des opérations de dragage pour maintenir la disponibilité de l'infrastructure et assurer la continuité de l'activité de pêche. Après l'étude des différentes dimensions techniques de ce problème, une solution structurelle a été retenue à travers la correction et l'extension des ouvrages de protection. L'objectif est de réduire les causes de l'ensablement et de limiter le recours aux opérations ponctuelles de dragage, en assurant une meilleure protection du bassin portuaire contre l'accumulation des sables. Le programme des travaux prévoit le prolongement de la digue principale de protection sur une longueur de 415 mètres, la réalisation d'une nouvelle digue secondaire de 465 mètres, ainsi que le dragage de 300 000 mètres cubes de sédiments et l'enlèvement de 3 000 mètres cubes de roches. Les travaux ont été confiés à l'entreprise publique MEDITRAM, spécialisée dans les ouvrages maritimes et disposant d'une expérience dans ce domaine.

L'opération bénéficie d'une enveloppe financière d'environ 341,6 milliards de centimes, pour un délai contractuel de réalisation fixé à 30 mois. A cette occasion, les responsables concernés ont insisté sur la nécessité d'intensifier les efforts et d'accélérer le rythme d'exécution, dans le respect des contraintes techniques et des conditions de travail du chantier. Ils ont également appelé à intégrer les dimensions esthétique et fonctionnelle dans l'aménagement des abords du port, en prévoyant un espace destiné à la promenade et à la détente. Cette orientation vise à faire de l'environnement portuaire un espace plus attractif, accessible aux familles et aux habitants de la région, tout en améliorant l'image de la façade maritime de Sidi Lakhdar. Dans le cadre de la valorisation des ressources issues des travaux de dragage, il a été demandé d'étudier la possibilité de transférer les sables extraits afin de contribuer au renforcement de la plage de Sedaoua, compte tenu des besoins exprimés en matière d'apport de sable. Cette démarche permettrait d'examiner une utilisation complémentaire des matériaux issus du chantier, sous réserve des études techniques et des autorisations nécessaires. Par ailleurs, des instructions ont été don-

nées pour engager immédiatement les démarches relatives à la création d'une zone d'activités dédiée à l'aquaculture. Cette initiative s'inscrit dans une perspective de diversification des activités économiques liées au littoral et de valorisation des ressources maritimes locales. Le développement de cette filière pourrait également favoriser l'émergence de nouvelles opportunités pour les investisseurs et les professionnels du secteur. Sur le plan organisationnel, les responsables concernés ont insisté sur la nécessité de définir un itinéraire spécifique pour l'entrée et la sortie des camions affectés au chantier. Cette mesure doit permettre de préserver la fluidité de la circulation, de garantir la sécurité des usagers et de limiter les perturbations sur l'activité quotidienne des pêcheurs et des autres intervenants du port. À l'issue de cette opération, le port de Sidi Lakhdar devrait bénéficier d'ouvrages de protection renforcés, de meilleures conditions d'exploitation et d'une capacité accrue à accompagner le développement de la pêche maritime. Une réflexion a également été engagée sur une nouvelle appellation de l'infrastructure, en cohérence avec ses dimensions et sa vocation futures, après l'achèvement des travaux d'extension.

COMPLEXE OPOW DE MOSTAGANEM

Réhabilitation des courts de tennis

Les travaux de réhabilitation des courts de tennis relevant de l'Office du complexe omnisports de la wilaya de Mostaganem ont débuté dans le cadre des efforts visant à améliorer les infrastructures sportives et à offrir des espaces adaptés à la pratique des différentes disciplines. L'opération porte notamment sur la rénovation

des revêtements des courts, l'entretien des équipements annexes et l'amélioration des installations conformément aux normes en vigueur. Elle vise à rehausser la qualité des services proposés aux sportifs et aux pratiquants du tennis. Cette initiative s'inscrit dans le programme de développement des infrastructures spor-

tives de la wilaya, contribuant ainsi à encourager la pratique sportive, à améliorer les conditions d'entraînement et à permettre l'accueil de manifestations et de compétitions dans de meilleures conditions. Il est à rappeler que l'OPOW a bénéficié d'une opération de réhabilitation de son stade de football. **Zakaria D.**

SIDI ALI (MOSTAGANEM)

Récolte du tournesol sur 40 hectares

Une opération de récolte du tournesol a été effectuée, jeudi, au niveau de l'unité de production « Si Mourad », dans la commune de Sidi Ali, (wilaya de Mostaganem) sur une superficie de 40 hectares équipée d'un système d'irrigation par aspersion. L'opération a été suivie sur le terrain par le chef de daïra de Sidi Ali, accompagné d'un représentant de la subdivision des services agricoles, dans le cadre du suivi de cette expérience consacrée au développement de la culture du tournesol dans la région. Cette initiative s'inscrit dans la dynamique de diversification de la production agricole et de développement des cultures stratégiques, le tournesol constituant une culture oléagineuse présentant un intérêt économique, notamment à travers ses possibilités de valorisation et de transformation pour la production d'huiles végétales. La mise en œuvre de cette expérience a mobilisé les moyens techniques et logistiques nécessaires, ainsi qu'un accompagnement de terrain destiné à assurer le suivi des différentes étapes de production et à évaluer les résultats obtenus en matière de rendement et de qualité. Au-delà de son intérêt agricole et économique, la culture du tournesol présente également un intérêt pour l'apiculture, ses fleurs constituant une source de nectar et de pollen favorable au développement de l'activité apicole. Cette expérience menée à Sidi Ali permettra ainsi d'évaluer les perspectives de développement de cette filière et sa contribution à la diversification des cultures et au renforcement de la production agricole locale. **Zakaria D**

STIDIA (MOSTAGANEM)

Une assiette foncière étudiée pour une unité de glace

Une sortie de terrain a été effectuée dans la commune de Stidia, (wilaya de Mostaganem), afin d'examiner une assiette foncière susceptible d'accueillir une unité de fabrication de glace destinée à accompagner les professionnels de la pêche et à améliorer les conditions de conservation des produits de la mer. Le projet prévoit également la création d'un point de vente directe des produits de la pêche et de l'aquaculture à des prix compétitifs, selon le principe du producteur au consommateur. Cette opération, menée sous la supervision du chef de daïra de Hassi Mamèche, a réuni plusieurs responsables et représentants des secteurs concernés, notamment ceux de la Pêche et des Ressources halieutiques, de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction, des Domaines de l'État et du Tourisme et de l'Artisanat, ainsi que le président de l'APC de Stidia et des représentants de la Chambre de la Pêche et de l'Aquaculture. La démarche vise à renforcer les infrastructures d'accompagnement du secteur de la pêche, à faciliter l'activité des professionnels et à améliorer la chaîne de conservation et de commercialisation des produits halieutiques. A travers ce projet, les parties concernées souhaitent également favoriser les circuits courts, réduire le nombre d'intermédiaires et rapprocher les produits de la mer des consommateurs, tout en contribuant au soutien de la production locale et au développement économique de la commune. **Hadj Bennacer**

FORNAKA (MOSTAGANEM)

Un incendie maîtrisé dans une habitation à Ouled Senouci

Les agents de la Protection civile de l'unité sectorielle d'El Macta dans la wilaya de Mostaganem sont intervenus, vendredi à 19 h 20, pour maîtriser un incendie qui s'est déclaré dans une habitation située à douar Ouled Senouci, relevant de la commune de Fornaka. L'intervention des secours a porté sur l'extinction du feu qui s'était déclaré au niveau de la cuisine, ainsi que sur la protection du reste de l'habitation et de son contenu, afin d'éviter la propagation des flammes aux autres pièces du logement. Grâce à l'intervention des éléments de la Protection civile, l'incendie a été circonscrit, permettant de préserver le reste du domicile. Aucun décès, ni blessé n'a été enregistré lors de cette intervention, selon les informations communiquées par les services concernés. Les circonstances exactes du départ de feu n'ont pas été précisées. **TBA**

ORAN

Relogement de 33 familles du vieux bâti à Sidi El Bachir



Par B. Adda

En exécution des instructions de M. Ibrahim Ouchène, wali d'Oran, et dans le cadre de l'élimination des logements précaires et de l'amélioration du cadre de vie des citoyens, les autorités de la wilaya et les services de sécurité d'Oran, en coordination avec les

services de la commune d'Oran, ont entamé, jeudi matin, une opération de relogement de 33 familles dans la commune d'Oran, a indiqué un communiqué rendu public. Ces familles occupaient des immeubles menaçant ruine, classés dans la catégorie rouge, situés au 17, rue Ben Draoua Belazreg, dans la délégation communale Sidi El Bachir, au 34, rue Achour Ben Tha-

bet, dans la délégation El Emir, et au 24, rue Tlemcen, dans la délégation communale En Nasr. Les familles concernées ont été relogées dans de nouveaux logements décentés au niveau du site des 200 logements à Sidi El Bachir, dans la daïra de Bir El-Djir. Tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour cette opération.

DOUANES DE CHLEF

Saisie de plus de 61 kg de kif traité

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le trafic illicite de stupéfiants, les services des Douanes de la wilaya de Chlef, en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire et de la Gendar-

merie nationale, ont mené quatre opérations qualitatives ayant permis la saisie de 61 kg et 420 g de kif traité, soigneusement dissimulés à l'intérieur de véhicules touristiques, avec l'arrestation de sept personnes, a in-

diqué un communiqué rendu public. Les personnes arrêtées et les produits saisis ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes pour l'accomplissement des procédures légales. **AR**

ORAN

La wilaya prépare la rentrée universitaire

Le wali d'Oran, M. Ibrahim Ouchène, a présidé, jeudi, une réunion consacrée à la préparation des établissements d'enseignement supérieur et des services universitaires en prévision de l'accueil des étudiants, a indiqué un communiqué rendu public. La rencontre s'est déroulée en pré-

sence du directeur général des services universitaires, des présidents des universités, du directeur des équipements publics et des directeurs des résidences universitaires. M. le wali a écouté un exposé sur le degré de préparation des structures universitaires et des résidences universitaires,

soulignant la nécessité de prendre les mesures nécessaires pour garantir aux étudiants des conditions appropriées, et de fournir les différents services et équipements à même de faciliter leur vie quotidienne et de leur assurer un environnement favorable aux études. **B. Adda**

SIDI BEL-ABBÈS

Feu vert pour les structures accueillant les enfants aux besoins spécifiques

À la veille de la rentrée scolaire 2026/2027, les établissements spécialisés et les classes dédiées aux enfants aux besoins spécifiques sont officiellement prêts à travers les communes de la wilaya de Sidi Bel-Abbès et ce, sous la supervision de la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) et des autorités locales. Des visites d'inspection sur le terrain, menées sous l'égide du Wali, M. Kamel

Hadji, ont validé la finalisation des opérations de réhabilitation et de mise en conformité des infrastructures. Ces chantiers ont principalement ciblé la réfection des blocs pédagogiques et l'accessibilité des structures pour garantir un accueil optimal. Dans les communes clés de la Wilaya, à l'image de Sidi Bel-Abbès, Sfisef et Têlagh, les équipements ont été livrés. A titre d'exemple, le centre spécialisé de Tê-

lagh a achevé ses préparatifs pour prendre en charge environ 120 enfants souffrant de trouble du spectre de l'autisme et de trisomie, grâce à des salles pédagogiques modernisées et des ateliers adaptés. Ce volet d'inclusion sociale vient compléter le renforcement global du secteur éducatif de la Wilaya, marqué par la livraison de douze nouveaux établissements scolaires dès cette rentrée. **Noui Moussa**

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER À ORAN

La station de Cap Blanc atteint 100 millions de m³

La station de dessalement d'eau de mer de Cap Blanc, dans la wilaya d'Oran, a atteint vendredi une production cumulée de 100 millions de mètres cubes (m³) d'eau dessalée destinée à la consommation, depuis son entrée en exploitation, a indiqué un communiqué de l'Algérienne des eaux dessalées (ADC), filiale du groupe Sonatrach. Le communiqué précise que cette réalisation constitue une étape importante dans le processus d'exploitation de cette infrastructure stratégique et reflète les efforts continus des cadres et travailleurs de la station, ainsi que leur engagement à assurer la continuité du service public et à maintenir les niveaux de performance et de fiabilité, contribuant ainsi au renforcement de la sécurité hydrique et à la stabilité de l'approvisionnement en eau potable. Cette réalisation confirme également le rôle central des usines et stations de dessalement d'eau de mer dans le soutien au système national de l'eau, à travers la valorisation des ressources hydriques non conventionnelles et le renforcement de la capacité de l'Algérie à assurer une ressource en eau durable, dans le cadre de la politique nationale visant à consolider la sécurité hydrique. Dans ce contexte, l'ADC a réaffirmé "son engagement à poursuivre l'accomplissement de ses missions avec responsabilité et disponibilité, et à mobiliser ses moyens humains et techniques, afin d'assurer la continuité de la production et la qualité du service, au service du citoyen et en soutien aux efforts nationaux dans le domaine de la sécurité hydrique", selon le communiqué. **AR**

RELIZANE

Trois réseaux criminels démantelés et près de 60 kg de kif saisis

Les éléments du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Relizane ont réussi à démanteler trois (03) réseaux criminels activant dans la promotion et le trafic de stupéfiants, et à saisir près de 60 kg de kif traité, ainsi que plus de 2.300 comprimés psychotropes, a-t-on appris, vendredi, auprès de ce corps de sécurité. La cellule de communication et des relations publiques du même groupement a précisé, dans un communiqué, que « ces opérations qualitatives distinctes s'inscrivent dans le cadre des efforts continus de lutte contre la criminalité organisée et le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, ainsi que du démantèlement des activités des réseaux criminels spécialisés dans la commercialisation de ces substances sur le territoire de compétence ». Les opérations ont été menées grâce à l'exploitation optimale des informations, au renforcement du travail de renseignement et aux investigations, lesquelles ont abouti à l'arrestation de sept personnes qui s'appropriaient à faire transiter ces cargaisons de stupéfiants et de comprimés psychotropes à travers le territoire de la wilaya. Le démantèlement de ces réseaux criminels a permis la saisie de près de 60 kg de kif traité et de plus de 2.300 comprimés psychotropes de type "Prégabaline", selon la même source. Trois véhicules de tourisme utilisés pour le transport et l'acheminement de ces substances, ainsi que des téléphones portables et d'importantes sommes d'argent provenant de cette activité criminelle, ont également été saisis. À l'issue de l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales nécessaires, les suspects seront présentés par devant le procureur de la République près le tribunal de Oued Rhiau, a-t-on indiqué. **AR**

AÏN DEFLA

Deux morts et quatre blessés dans un accident

Les services de la Protection civile de la wilaya de Aïn Defla sont intervenus vendredi à 3h45 à la suite d'un accident impliquant une voiture et un camion, sur la route nationale n°18, au lieu-dit Ben Harkat, commune et daïra de Djendel, a indiqué un communiqué rendu public. L'accident a fait deux morts et quatre blessés, souffrant de blessures diverses, qui ont été secourus et évacués vers l'hôpital local, tandis que les dépouilles mortelles ont été transportées à la morgue du même établissement hospitalier. Les services de sécurité territorialement compétents, ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de l'accident. **AR**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة المالية

Direction General du Trésor et de la comptabilité
Direction Regional Trésor à Mostaganem

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 02/DRT MOSTAGANEM/2026

NIF : 423001008027041

La Direction Régionale du Trésor à Mostaganem, lance un avis d'appel d'offre national ouvert, conformément à la loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 05 Août 2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics, notamment son article 39, ainsi qu'aux dispositions des articles 42/43 du décret présidentiel n°15/247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16

Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, ayant pour objet :

« Acquisition de matériels informatiques (micro-ordinateurs, imprimantes laser et scanners) au profit des postes comptables rattachés à la DRT Mostaganem ».

Le soumissionnaire ou leurs représentants légaux peuvent retirer le cahier des charges auprès de siège de la Direction Régionale du Trésor à Mostaganem sis au 16 rue Khattab Aek, à compter de la date de la première parution de l'avis dans les journaux nationaux figurant sur le bulletin officiel des opérateurs économiques ou dans la presse électronique.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, conformément aux dispositions de la loi n° 23/12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 05 Août 2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics, ainsi qu'au décret présidentiel n°15/247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, notamment son article 67.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique, une offre financière comme suite :

Les dossiers de candidatures, offres Techniques et offres financières doivent parvenir sous trois (03) enveloppes séparées, comportant dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel d'offres, ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre technique » ou « Offre financière », selon le cas.

Les trois offres doivent être introduites dans une enveloppe extérieure cachetée et anonyme, avec mention suivante :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

- **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/DRT MOSTAGANEM/2026**

- « L'acquisition de matériels informatiques (micro-ordinateurs, imprimantes laser et scanners) au profit des postes comptables rattachés à la DRT MOSTAGANEM ».

1/ Dossier de candidature : le dossier de candidature doit contenir les documents suivants :

1. Une déclaration de candidature, dûment renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire selon le modèle annexé au cahier des charges.
2. Une déclaration de probité, dûment renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire selon le modèle annexé au cahier des charges.
3. Une copie des statuts du candidat, lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
4. Une copie du registre du commerce électronique en rapport avec l'objet du cahier des charges.
5. Les copies des bilans comptables des trois derniers exercices (2023, 2024 et 2025), accompagnées des comptes de résultats de la même période, certifiés par les services fiscaux compétents ou visés par un commissaire aux comptes.
6. Une copie de la carte d'identification fiscale (NIF).
7. Une copie de la délégation de pouvoir de signature, conformément au modèle annexé au cahier des charges, lorsque le signataire n'est pas lui-même le soumissionnaire.
8. Un extrait de rôle du concurrent, apuré ou avec échéancier, datant de moins de trois (03) mois, délivré par les services fiscaux.
9. Une attestation de mise à jour des cotisations, délivrée par l'organisme de sécurité sociale (CNAS/CASNOS), encours de validité.
10. Une attestation de dépôt légal des comptes sociaux relatifs à l'année 2025, délivrée par le centre national du registre du commerce, pour les candidats constitués en sociétés commerciales.
11. Copie de l'extrait de casier judiciaire, daté de moins de trois (03) mois, lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise, lorsqu'il s'agit d'une société commerciale ;
12. Une copie de la carte nationale d'identité du dirigeant ou de tout document portant le numéro national d'identification (NIN).
13. Une attestation d'Identification Bancaire (RIB).

2/ L'offre technique : l'offre technique proprement dite doit contenir les documents suivants :

1. Une déclaration à souscrire selon le modèle figurant en annexe du cahier des charges, remplie, datée et signée par le soumissionnaire ;
2. Un engagement sur le délai de livraison proposé du matériel selon le modèle joint en annexe ;
3. Un engagement sur le délai de garantie proposé du matériel selon le modèle joint en annexe ;
4. Un engagement sur la disponibilité du service après-vente du matériel selon le modèle joint en annexe ;
5. Fiches techniques des matériels proposés, daté et revêtu du cachet et de la signature de soumissionnaire ;
- N.B : le soumissionnaire est tenu de renseigner les valeurs à proposer dans son offre. (Il y a lieu d'éviter de renseigner la case relative aux caractéristiques proposées par l'expression oui ou non).
6. Le certificat d'origine du matériel proposé délivré par la Chambre de Commerce et d'Industrie, le cas échéant ;
7. Le présent cahier des charges revêtu en sa dernière page, du cachet et de la signature du soumissionnaire, précédés de la mention manuscrite « 1. et accordé », avec toutes les naas naranahs nar ses soins.

3/ Offre financière : l'offre financière proprement dite doit contenir les documents suivants :

1. La lettre de soumission conforme au modèle annexé au cahier des charges, dûment remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
2. Le bordereau des prix unitaires conforme au modèle annexé au cahier des charges, dûment remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
3. Le devis quantitatif et estimatif conforme au modèle annexé au cahier des charges, dûment remplie, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant dix (10) jours à compter de la date de dépôt des offres.
- la durée de préparation des offres est fixée à vingt (20) jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans le Bulletin Officiel des Marchés de L'opérateur Public (BOMOP) ou dans la presse nationale ou dans la presse électronique.

Date et heure limite de dépôt des offres :

- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, de 09H 00 à 12H 00, heure limite.
- Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos l'égal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financière qui aura lieu publiquement le jour de la date limite de dépôt des offres, à 14h00, dans la salle de réunion de la Direction Regional du Trésor à Mostaganem au 3eme étage, 16 rue Khattab Abdelkader Mostaganem.

LA DIRECTRICE REGIONALE DU TRESOR

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la ville et de l'Aménagement du Territoire
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Sidi Bel Abbès



وزارة السكن والعمران والمدينة
والتهيئة العمرانية
بإدارة الترقية والتطوير العقاري بسبيل بعباس

N° : 60/OPG/DG/ 2026

الرقم : 60 / د ت م ج 2026

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

- Conformément à la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
- Conformément au décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics (suivant l'article 112 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics).

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Sidi Bel Abbès, dont le siège social est à 05 rue Blaha Abbès, wilaya de Sidi Bel Abbès, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales pour l'achèvement en TCE des logements LSP à travers la wilaya de sidi bel abbès:

N°	SITE	DELAIE REALISATION	CONDITIONS D'ELIGIBILITE
01	L'ACHEVEMENT DE LA REALISATION DE 78 LOGEMENTS (LSP) VIC LOCAUX COMMERCIAUX EN TCE A LA COMMUNE DE SIDI BEL ABBES - WILAYA DE SIDI BEL ABBES LOT N°01: REALISATION DE 24 LOGEMENTS LSP EN "F" LOT N°02: SURFACES COMMERCIALES, SERVICES ET BUREAUX	12 MOIS	1) Capacités professionnelles : - Ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle en bâtiment activité principale, catégorie Deux (02) ou plus. - 2) Références professionnelles : - Ayant réalisé ou achevé de 20 logements cumulables ou plus ou ayant réalisé un projet d'équipement public catégorie A ou plus. - 2.2 Les Moyens humains : le soumissionnaire doit présenter les moyens suivants : - Deux (02) employés déclarés à la CNAS. 3) Capacités financières : - Ayant réalisé un chiffre d'affaire cumulé des cinq (05) dernières années de vingt 20 millions de DA au minimum.

NB :

- Les références devront être accompagnées par des attestations de bonne exécution délivrées par le maître de l'ouvrage public.
- Les Moyens humains doivent être Justifiés par la mise à jour CNAS valide.
- NB : Le Chiffre d'affaire est justifié par les bilans fiscaux des 05 dernières années (de 2020 jusqu'à 2024 ou du 2021 jusqu'à 2025) ou tout autre document justifiant le chiffre d'affaire et doivent porter l'accusé de dépôt auprès des services des impôts.

- Les entreprises récentes peuvent présenter :
- un (01) seul bilan dont le chiffre d'affaire égal ou supérieur à 20 millions de DA.
- Deux (02) bilans fiscaux dont le chiffre d'affaire cumulé égal ou supérieur à 20 millions de DA.

NB : en cas de groupement ; les capacités de tous les membres du groupement sont pris en considération. Les entreprises éligibles Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'office de promotion et de gestion immobilière de sidi bel abbès -wilaya de sidi bel abbès contre paiement des frais de reproduction fixés à : 6 000,00 DA non remboursables.

Les offres, accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exige par le cahier des charges, doivent être présentées dans Trois (03) enveloppes distinctes :

- une enveloppe contenant : « Le dossier de candidature » avec l'ensemble des documents exigés dans cahiers des charges.
- une enveloppe contenant : « Offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans cahiers des charges.
- une enveloppe contenant : « Offre financière » comprenant les pièces requises par le cahier des charges. Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 12 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

Les Trois enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A
MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE SIDI BEL ABBES

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

L'ACHEVEMENT DE LA REALISATION DE 78 LOGEMENTS (LSP) VIC LOCAUX COMMERCIAUX EN TCE
A LA COMMUNE DE SIDI BEL ABBES - WILAYA DE SIDI BEL ABBES -
LOT N°01: REALISATION DE 24 LOGEMENTS LSP EN "F"
LOT N°02: SURFACES COMMERCIALES, SERVICES ET BUREAUX

La date de dépôt des offres est fixée au dixième (10) jour avant 12h00mn, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux.

- L'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières se fera le même jour.

- L'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières est prévu en séance publique et se tiendra le dernier jour de la préparation des offres à partir de la 1^{re} publication de l'avis d'appel d'offre national dans les quotidiens nationaux à 13 heures. Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis au niveau de la direction.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 100 jours à compter de la date de la parution.

- Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Reflexion 20/09/2026

ANEP : 2631013590

المؤسسة الوطنية للإتصال والنشر والإشهار

Anep

Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité

Siège Social : 50 Rue Khelifa BOUKHALFA-BP. 355 R.P 16000 Alger, Algérie Tél/Fax : 021 23 83 24

http://www.anep.com.dz/ @celule.communication@anep.com.dz Anep groupe @anepgroupe Linked in groupe ANEP

SEMAINE CORÉENNE 2026

Concours de chant et de danse K-Pop à Alger

Le "K-POP Festival 2026", un concours de chant et de danse organisé dans le cadre de la "Semaine coréenne à Alger" par l'ambassade de la République de Corée en Algérie, a été animé, vendredi soir, par une dizaine de candidats, dont les lauréats, Dina Sirine Khiari pour le chant et Ahlem Zerrouk pour la danse.



Par Charef

Accueilli à la salle Ibn-Khal-doun, de l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, ce concours-spectacle s'est déroulé en présence de l'ambassadeur de la République de Corée Min Kyung Tae, ainsi que leur invitée, la jeune comédienne Ritaj Abdellah qui a brillamment campé le rôle de "Fatma" dans le feuilleton éponyme réalisé en 2025 par Djaffar Gacem. "L'engouement des jeunes Algériens pour la K-Pop est croissant", a affirmé l'ambassadeur de la République de Corée, ajoutant que de nouvelles perspectives s'ouvrent à la coopération culturelle algéro-coréenne, à travers une dynamique qui favorise le développement des échanges, notamment dans l'enseignement universitaire, la langue, la formation professionnelle et le cinéma. "La coproduction audiovisuelle, notamment autour de la série algérienne « Fatma », diffusée durant le Ramadan et qui doit représenter l'Algérie aux « Seoul International Drama Awards 2026 en Corée du Sud », ainsi que l'intégration des nouvelles tech-

nologies dans les arts figurent, entre autres pistes envisagées pour renforcer durablement les liens entre les deux pays", a indiqué le diplomate. La coproduction de films ou de séries télévisées, a-t-il poursuivi, réunissant l'expertise coréenne en matière de narration et les paysages époustouflants de l'Algérie, du bleu éclatant de la Méditerranée à la majesté du Sahara rouge permettrait de produire des œuvres de portée mondiale susceptibles de captiver les publics du monde entier. "En associant le riche patrimoine historique et le talent artistique créatif de l'Algérie aux capacités techniques et numériques de la Corée, nous pouvons créer des exemples idéaux de respect mutuel, d'innovation et de prospérité culturelle partagée", a conclu Min Kyung Tae. La soprano-lauréate Dina Sirine Khiari, qui compte déjà à son actif quelques apparitions dans le charisme d'une cantatrice confirmée avec l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, a concouru aux côtés de Rania Zebdji, Lydia Issaadi et Radja Kettouche. Pour sa part, la gagnante du concours de danse, la jeune Ahlem Zerrouk est entrée en compétition

avec Hanen Soltani, l'Ensemble mixte, "Dream Zone" (neuf personnes) et la jeune Djamilia Derrahi, respectivement distingués des 1er, 2e et 3e prix spécial (Popularity Awards), ainsi que le jeune Mohamed Mehadjebia. Le jury était composé, côté algérien, du chorégraphe et directeur artistique, Habib Tata et de la chanteuse et auteure, Nawel Mebarek, soutenus par les Sud-Coréennes, spécialistes en arts de la scène, Seo Ahyerin et Ko Juyoung. Les prestataires en compétition de chant ont été évalués sur, entre autres critères, "la performance vocale, la prononciation et l'expression", alors que pour les candidats de la catégorie danse, l'appréciation s'est faite autour des aspects artistique et technique (chorégraphie, expression faciale et corporelle, ainsi que la prestance). Les lauréats de ce concours ont chanté et dansé sur des pièces musicales tirées du genre K-Pop (Korean Pop), une musique numérique, se caractérisant par une combinaison de sons électroniques issus de genres comme le hip-hop, la R&B et la dance pop, avec l'utilisation intensive de synthétiseurs et de boîtes à rythmes.

MÉMORISATION DU SAINT CORAN ET DU HADITH :

Distinction des imams et lauréats du concours de la wilaya d'Alger

Les imams et les lauréats du concours de la wilaya d'Alger de mémorisation du Saint Coran et du hadith pour l'année 2026, organisé par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui Echarif et de la Journée nationale de l'imam, ont été honorés à Alger. Lors de cette cérémonie, organisée à l'école coranique "Ahmed Sahnoun" à Bir

Mourad Rais, le représentant du ministère, Abdelhamid Hachadi, a mis en avant "le rôle central de l'imam et la place éminente qu'il occupe dans l'orientation de la société, le renforcement de la cohésion sociale et l'ancrage des valeurs religieuses et nationales". A ce propos, il a souligné que "la mission de l'imam va au-delà du volet religieux pour englober sa contribution à l'édification d'une

société soudée, fondée sur les valeurs de solidarité et de réforme", appelant les imams à "continuer d'accomplir leur mission pour faire face aux fléaux sociaux" afin de préserver les valeurs de l'Islam. A cette occasion, M. Hachadi a estimé nécessaire "d'encourager les jeunes à mémoriser le Coran, compte tenu de la place éminente qu'il occupe dans la vie de l'individu et de la société". **Rachid**

MIGRATIONS :

Le CRA signe un accord de coopération avec l'OIM

Un accord de coopération a été signé, à Alger, entre le Croissant-Rouge algérien (CRA) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), visant à développer le partenariat entre les deux parties et à soutenir les programmes et initiatives humanitaires d'intérêt commun, a indiqué un communiqué du CRA. Cet accord, signé au siège du CRA, "couvre plusieurs domaines de coopération tels que le soutien à l'accès aux soins de santé et aux services médicaux, le renforcement du soutien humanitaire, psychologique et social, l'accompagnement des programmes de retour volontaire, le développement des programmes de formation, le renforcement des capacités et l'échange d'expertises", précise le communiqué. Cet accord marque "une étape supplémentaire vers le renforcement de la complémentarité entre les efforts du CRA et ceux de l'OIM, permettant de développer des interventions plus efficaces, répondant mieux aux besoins humanitaires, tout en tirant parti des expertises communes dans la mise en œuvre des programmes sur le terrain", ajoute la même source. A travers cet accord, le CRA réaffirme "son engagement à élargir les domaines de coopération avec les organisations internationales et à développer des partenariats de qualité à même de renforcer ses capacités institutionnelles et opérationnelles et d'accroître l'efficacité et la durabilité de l'action humanitaire", conclut le communiqué. **Sanae**

BOUMERDES

Lancement de la 8e phase d'exploration du site archéologique de Marsa Eddadjadi

La 8e phase des travaux de prospection et d'exploration du site archéologique de Marsa Eddadjadi, à Zemmouri El Bahri (est de Boumerdes), découvert en 2006, a été lancée, a-t-on appris auprès de la Direction de la culture et des arts. La directrice du secteur, Dalila Aouas, a indiqué que cette nouvelle opération, prévue sur 10 jours, est supervisée par l'experte Aicha Hanafi, de l'Institut national d'archéologie, avec la participation d'une équipe de 30 étudiants et chercheurs. Cette phase de fouilles vise notamment à élargir la zone explorée afin de déterminer les limites architecturales des édifices déjà mis au jour, de mieux comprendre le plan de la ville, ainsi que de collecter et documenter les échantillons archéologiques en vue d'établir la chronologie et la stratigraphie du site, a-t-elle ajouté. Elle constitue également un cadre pratique permettant aux étudiants de l'Institut d'archéologie de perfectionner leurs compétences. Les découvertes réalisées à ce jour témoignent de l'importance du patrimoine enfoui sur le site, notamment des outils, des objets métalliques, des ateliers de fabrication de poteries et de céramiques, des restes d'ossements d'animaux et d'autres indices renseignant sur les habitudes alimentaires ainsi que sur les formes architecturales de l'époque. Mme. Aouas a, par ailleurs, précisé que le plan technique définitif de protection et de mise en valeur du site est entré en vigueur en 2022, après la réalisation d'un diagnostic, de mesures d'urgence, du plan topographique et archéologique, du projet préliminaire du plan, ainsi que la délimitation du périmètre et l'élaboration de la version finale du plan de protection. Le site renferme des couches archéologiques correspondant aux différentes périodes de l'histoire de la région, depuis la préhistoire jusqu'à l'époque islamique, notamment la période comprise entre le IVe siècle de l'Hégire (Xe siècle) et le VIe siècle de l'Hégire (XIIe siècle). Il abrite également les vestiges de la cité historique de Marsa Eddadjadi, connue durant la période islamique sous le nom de "Rusubikari". En 1225, la cité fut attaquée par une expédition militaire conduite par Yahia Ibn Abi Ghania El Mayour qui contre les Almohades. Celui-ci détruisit leurs villes et forteresses. La cité ne fut ensuite plus reconstruite et se transforma progressivement en ruines, ensevelies sous les sables pendant plusieurs siècles, jusqu'à la redécouverte de son emplacement en 2006. **Sanae**

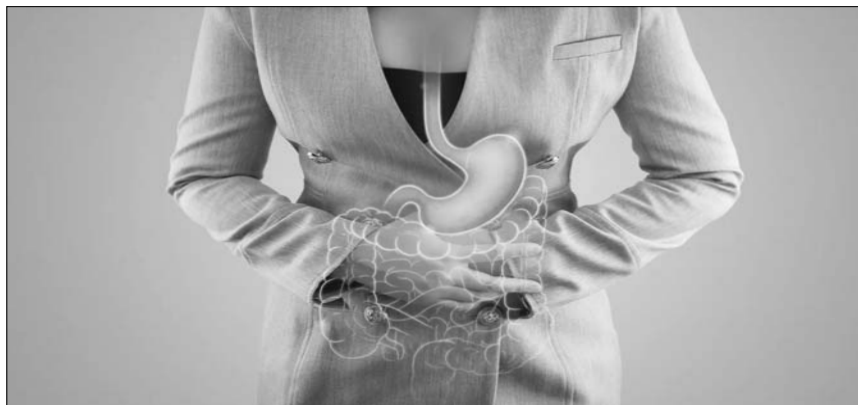


COLITE PSEUDOMEMBRANEUSE :

Symptômes, cause, diagnostic

Une colite pseudomembraneuse est une inflammation sévère du côlon qui se caractérise par la présence de fausses membranes sur la paroi du colon, visibles lors de la coloscopie.

La colite pseudomembraneuse se caractérise, outre la présence de "Clostridium difficile" dans les selles, par : une diarrhée d'apparition rapide, parfois verdâtre, glaireuse, parfois associée à une déshydratation, des douleurs abdominales, des nausées et des vomissements, une baisse de l'état général, Une fatigue intense. Quelles causes ? La colite pseudomembraneuse est le plus souvent liée à une antibiothérapie dans le mois précédent. Les personnes fragilisées par une hospitalisation récente, une maladie inflammatoire du tube digestif telle que la maladie de Crohn ou la rectocolite hémorragique sont également plus à risque de développer une colite pseudomembraneuse", indique le Pr Maximilien Barret. Néanmoins, dans 20 à 30% des cas, aucune cause n'est retrouvée. Il semblerait que la dysbiose (déséquilibre du microbiote intestinal) constitue un terrain favorable. Le traitement commence par l'arrêt de la prise de l'antibiotique à l'origine de la colite pseudomembraneuse (ce simple arrêt suffit à guérir 25% des patients dans les 3 jours qui suivent). Si cette mesure ne suffit pas, un traitement médicamenteux peut être prescrit avec de la vancomycine ou de la fidaxomicine pendant 10 jours, sous surveillance médicale. "La colite



pseudomembraneuse récidive dans 20% des cas. Lorsque ces deux antibiotiques ont déjà été utilisés, la transplantation de microbiote fécal peut être proposée. Elle consiste à déposer, via une coloscopie, un extrait de selles d'un autre patient afin de réintroduire dans le colon une nouvelle flore intestinale". On suspecte une colite pseudomembraneuse lorsqu'un patient présente des douleurs abdominales, de la fièvre, de la diarrhée et une fatigue importante. Le diagnostic de colite pseudomembraneuse

ne sera confirmé qu'à la coloscopie, qui n'est réalisée que dans les formes les plus sévères de colite à clostridium difficile. Dans les autres cas, la colite à clostridium difficile est diagnostiquée devant un syndrome inflammatoire biologique (élévation du taux de globules blancs sur la prise de sang, une élévation de la CRP (protéine C réactive) et sur le plan bactériologique, par la présence dans les selles étudiées en coproculture d'une bactérie appelée "Clostridium difficile", et des toxines associées à cette bactérie.

Air sec et nez bouché : causes, solutions

Le meilleur moyen de savoir si l'air est trop sec dans une pièce, c'est d'avoir recours à un hygromètre, appareil permettant de mesurer le taux d'humidité dans l'air. En parallèle, plusieurs signes doivent alerter : une accumulation de poussière, la présence d'électricité statique, des fissures sur le parquet et les meubles en bois. L'air trop sec a également des répercussions sur la santé. Il est notamment responsable de rhinites, de maux de gorge, d'un essoufflement, d'un dessèchement de la peau, de saignements de nez, de migraines ainsi que d'une sensation de fatigue chronique. De plus, les sujets souffrants d'asthme voient leurs symptômes s'aggraver lorsque l'air est sec. "Avant toute chose, il est important de ne pas chauffer les pièces à plus de 19 degrés l'hiver et de limiter le recours à la climatisation l'été. Il est également recommandé d'installer des humidificateurs d'air afin de réguler le taux d'humidité dans la pièce", informe l'ORL. De son côté, Aude Maillard, docteur en pharmacie et aromathologue, explique : "les huiles essentielles ne permettent pas d'humidifier l'atmosphère, mais elles aident à calmer l'état inflammatoire ou congestionné des voies respiratoires, et stimulent l'immunité locale ORL. Pour des voies respiratoires propres et saines, je préconise de mettre 20 gouttes d'HE de conifères comme les pins et les sapins dans le diffuseur à brumisation. Dotées de propriétés antivirales, ces HE nettoient les parois des muqueuses ORL, stimulent leur immunité, et sont tonifiantes sur le plan physique et psychique". La synergie idéale ? 5 gouttes de pin sylvestre, 5 gouttes d'épinette noire, 5 gouttes de sapin pectiné, 5 gouttes de sapin douglas. À diffuser pendant 15 minutes toutes les 1h30.

Appareil dentaire : indications, quand en porter ?



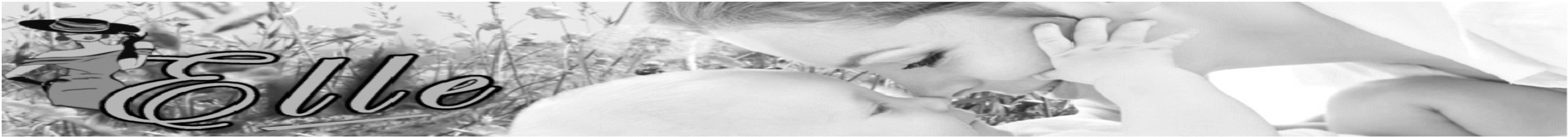
"Un appareil dentaire est nécessaire en cas d'anomalies, de malpositions dentaires, quand il n'y a pas assez d'espace entre les dents, quand des dents se chevauchent, quand il y a une dysharmonie dento-maxillaire ou des espaces diastèmes entre les dents...", explique le médecin. Mais il ne s'agit pas seulement de réaligner les dents esthétiquement parlant : "il s'agit aussi de s'assurer de leur bonne fonction", insiste le dentiste. Par exemple, en cas de malocclusion (lorsque les dents opposées se rencontrent mal, car les mâchoires du haut et du bas ne sont pas en corrélation) ou de supraclusion, des symptômes peuvent survenir : craquements des mâchoires, un frottement entre les dents du haut et du bas, etc. Cela peut accroir

le vieillissement des dents. Dans ce cas-là, l'appareil dentaire est indiqué pour des raisons médicales, et afin que ce défaut ne s'amplifie pas. Le temps nécessaire pour réaligner les dents dépend de beaucoup de facteurs : le type d'appareil et la complexité des problèmes. "Dans les cas plus rapides, c'est 6 mois, mais les traitements peuvent durer jusqu'à 24 ou 30 mois". Une fois finalisé, il faut bien sûr consolider le résultat, parce que les dents bougent de nouveau. "Il faut donc mettre en place une gouttière de contention, qui se porte la nuit, ou un fil de contention : il s'agit d'un fil métallique placé sur la face linguale des dents". Celui-ci se garde de façon permanente et permet de conserver l'alignement dans la durée.

Glossite : symptômes, durée, comment la soigner ?

"La glossite se manifeste par un gonflement de la langue pouvant aller jusqu'à gêner la parole, la déglutition et la respiration buccale. Celui-ci s'accompagne d'un changement de couleur (la langue peut devenir brune, blanchâtre, rouge vif, noire) et parfois de phénomènes douloureux de type brûlures". La glossite disparaît généralement au bout de quelques jours. "Il convient de consulter un médecin lorsque les lésions de la langue ne disparaissent pas au bout de trois semaines, en particulier lorsqu'il existe une lésion bien localisée et que l'on est fumeur". Le traitement de la glossite est un traitement de son origine : vitamine B12 en cas d'anémie, anti-mycosique en cas de candida albicans, éviction des médicaments si allergie. Néanmoins,

une bonne hygiène buccale peut s'avérer utile pour éviter les récurrences : brossage des dents deux fois par jour avec une brosse à poils souples, utilisation de la soie dentaire, éviction des aliments sucrés et acides, bien s'hydrater si l'on prend des médicaments limitant la production de salive. Pour traiter naturellement une inflammation de la langue liée à une mycose, le médecin généraliste conseille d'utiliser les ressources de la phyto-aromathérapie : "On verse 250ml d'eau bouillante sur une cuillère à soupe d'un mélange de lavande et de thym séchés, on laisse infuser 10 minutes, on mélange 1 goutte d'huile essentielle de cannelle de Chine à une cuillère à café de miel pour sucrer le tout, puis on boit 1 tasse matin et soir pendant 6 jours".



Torchons malodorants après lavage : la preuve que vos lessives ne détruisent pas vraiment les bactéries (et ce que vous devez absolument faire !)

Si l'on pense souvent que deux tours de machine et un peu de lessive en poudre suffisent à redonner sa fraîcheur à un torchon, le résultat n'est pas toujours au rendez-vous. La cause principale de cette déception réside dans les bactéries persistantes et les résidus gras invisibles. Les fibres textiles des torchons, en particulier ceux très utilisés dans la cuisine, constituent un véritable terrain de jeu pour les micro-organismes. Les bactéries y trouvent refuge, se nourrissent des traces de graisse et s'installent durablement, même après un lavage standard, surtout si ce dernier se fait en dessous de 60°C ou avec un programme court.Face à ce constat, inutile de multiplier les produits chimiques ou de surdoser la lessive. Ce sont des ingrédients naturels, simples et économiques qui font toute la différence : vinaigre blanc et bicarbonate de soude. Utilisés ensemble, ils viennent à bout des odeurs incrustées et des bactéries les plus coriaces, grâce à leur action complémentaire. Le vinaigre blanc désinfecte et neutralise les mauvaises odeurs, tandis que le bicarbonate agit directement sur les résidus gras, responsables du développement microbien.2 litres d'eau très chaude 250 ml de vinaigre blanc 3 cuillères à soupe de bicarbonate de soude Vos torchons propres (mais malodorants) Pour une efficacité

maximale, frottez sommairement les taches visibles, puis faites tremper les torchons dans une bassine avec le mélange indiqué ci-dessus pendant au moins 2 heures, voire toute une nuit. Un rinçage abondant terminera le processus. Cette méthode simple mais redoutable désincruste les fibres textiles et libère enfin le linge des bactéries qui s'y accrochent. Nettoyer en profondeur commence par de bons réflexes au lavage : choisir une température d'au moins 60°C pour les textiles résistants permet un nettoyage optimal. Si le tissu est fragile, le trempage préalable au vinaigre et bicarbonate prend toute son importance. Après le lavage, le rinçage doit être généreux afin d'éliminer les dernières traces de contaminants et de résidus. Évitez l'adoucissant – souvent contre-productif – et privilégiez la simplicité pour un résultat bien plus satisfaisant.Un conseil à ne pas négliger : faire bouillir les torchons exceptionnellement sales (par exemple, ceux utilisés après avoir manipulé de la viande crue ou des œufs) dans une grande casserole d'eau avec une dose de bicarbonate de soude. Ce geste ancestral demeure redoutable pour éradiquer totalement bactéries, odeurs acides et graisses persistantes dans les fibres. Bien exécutée, cette technique revitalise même les torchons les plus difficiles à nettoyer.



Comment se maquiller quand on a de l'acné ?

Le maquillage, notamment le fond de teint, est souvent accusé de favoriser l'apparition d'imperfections cutanées (points noirs, microkystes etc.). On parle alors d'« acné cosmétique ». Sur le banc des accusés, on retrouve des ingrédients comme l'alcool, l'huile minérale et les silicones, suspectés d'irriter l'épiderme et de boucher les pores. Mais qu'en est-il vraiment ? Julien Michelet, responsable de la formation chez Clinique, se veut rassurant : « Les formules des produits de maquillage ont beaucoup évolué ces vingt dernières années et, aujourd'hui, il n'y a plus aucune raison de déconseiller aux peaux acnéiques de porter du fond de teint ou du correcteur. Si les produits sont de qualité et que la peau est bien démaquillée et nettoyée tous les soirs, il n'y aura pas de problème. ».Les produits d'embellissement du teint sont pléthores : textures crémeuses ou fluides, formules matifiantes ou infusées de macres, couvrance forte ou seconde peau, il y en a pour tous les goûts ! « L'important, quand on a une peau sujette à l'acné, c'est de choisir un fond de teint et un correcteur oil-free (c'est-à-dire sans corps gras, NDLR) et non-comédogène ».Pour une action bénéfique sur le grain de peau, on peut aussi opter pour des produits de maquillage traitants : « En plus d'estomper les rougeurs et les petits boutons, ils contiennent des ingrédients purifiants et anti-bactériens qui permettent de lutter contre les imperfections », justifie le formateur Clinique. Une aubaine pour les peaux mixtes à grasses, mais attention aux épidermes sensibles qui pourraient se sentir agressés par un cocktail d'actifs trop explosif.

Quelle couleur de vêtements va le mieux avec des bijoux dorés ?

Doit-on vraiment éviter de porter des bijoux dorés avec des tenues claires ? Le noir est-il la nuance la plus adaptée ? La bijouterie dorée suscite de nombreuses interrogations. Pour nous aider à upgrader notre quotient mode au quotidien, le site de la bijouterie britannique Nabi London dévoile les 5 couleurs de vêtements qui vont le mieux avec les bijoux dorés. le noir est une valeur sûre Les looks monochromes noirs sont toujours une bonne idée. Si vous ne savez que porter pour une sortie entre copines, un restaurant avec votre chéri(e) ou encore pour enflammer la piste de danse, la couleur noire est LA solution à condition de l'accessoiriser avec des bijoux dorés. "Le contraste de l'or avec le noir est saisissant, ce qui en fait la meilleure des combinaisons", peut-on lire sur le site de la marque Nabi London.Le rouge et le doré : un combo gagnant Le rouge est une couleur chaude et qui dit couleur chaude, dit bijouterie chaude ! Pour upgrader une robe rouge, on ajoutera quelques petits bijoux simples et dorés. "Il faut choisir un bijou simple qui ne fasse pas de l'ombre à la couleur dominante de votre tenue", justifie l'enseignante de bijoux. Le vert émeraude pour une touche de couleur Si vous portez une robe ou un haut vert émeraude, vous pouvez rehausser votre tenue en y ajoutant une paire de boucles d'oreilles dorées. Aperçue lors du dernier défilé JW Anderson mais aussi chez Bottega Veneta ou encore Burberry et Valentino, cette dernière semble être la couleur tendance de l'hiver. Le blanc et le doré Notre association coup de cœur lorsque les beaux jours pointent le bout de leur nez : le blanc et le doré. "Ajoutez une ceinture dorée et une montre dorée sur une tenue blanche pour plus d'allure Le bleu et le doré s'accordent-ils ? Bien que la bijouterie argentée matche à merveille avec les différentes nuances de bleu, le doré n'est pas incompatible pour autant. Les bleus chauds, du type bleu cyan, turquoise ou encore canard, qui contiennent un peu de jaune ou de vert, peuvent très bien se marier avec des boucles d'oreilles, bracelets ou encore colliers dorés. Sur les réseaux sociaux, notamment sur Pinterest, nombreux sont les looks qui associent ces deux nuances. Si nous sommes nombreux à nous interroger sur les associations de couleurs autour de la bijouterie dorée, c'est aussi le cas avec les vêtements et accessoires dorés. Pour porter le doré sans faire bling-bling, mieux vaut savoir avec quoi le mettre.



Titli aux poulet

Ingrédients: 4 morceaux de poulet ou selon 500 gr de titli 1 gros oignon 2 poignées de pois chiche trempés la veille 1/2 c à s de smen 2 c à s d'huile sel, poivre, cannelle, gingembre et curcuma œufs durs

Préparation: Dans une marmite, faites revenir l'oignon haché, le poulet, le smen, le sel et les épices.Ajouter les pois chiches et la quantité nécessaire d'eau, puis laissez cuire.Enrober les pâtes d'huile, placer-les dans un couscoussier et faites-les cuire à la vapeur une première fois.Lorsque la vapeur commence à s'échapper du haut du couscoussier, laissez 15 minutes et retirez le titli. Transférer-le dans une grande terrine (appelée "gas3à") mettez du sel et arrosez légèrement avec un peu de sauce. Laissez bien absorber la sauce. Remettre le titli dans le couscoussier et laissez cuire une fois de plus.Répéter cette opération jusqu'à ce que le titli devienne tendre et ait absorbé la sauce.Après avoir cuit la sauce, retirez le poulet, dispose dans un plat adapté pour le four, puis faites dorer les morceaux.Dans un plat de service, disposer le titli et décorer avec le poulet mhamar et les œufs durs. Alternativement, vous pouvez également placer le titli dans une poêle, ajouter du poulet et des œufs, verser de la sauce par-dessus et laisser mijoter quelques minutes, permettant au titli d'absorber la sauce.Servir et déguster ce délicieux plat !



Peut-on laisser le bébé dormir alors qu'il a de la fièvre ?



« On ne va pas empêcher de dormir un bébé qui en a besoin, on ne le réveillera pas pour une prise de Doliprane non plus. Par contre, il faudra le surveiller un peu plus et ne pas trop le couvrir, le faire dormir en body ou en couche en fonction des saisons. Il faudra également bien l'hydrater avant de le coucher », Si l'enfant dort, c'est qu'il se sent assez confortable pour le faire, il faut donc le laisser se reposer et reprendre des forces. Une fois réveillé, au moindre signe d'inconfort, on tentera de le soulager.Déjà, il est important de rappeler que la fièvre n'est pas forcément un signe de gravité. « La fièvre en

soit n'est pas grave, après cela existe de faire ce que l'on appelle des crises de convulsions fébriles et s'il en a déjà eu, il faut être doublement vigilant (car dans certains cas, cela peut provoquer des lésions cérébrales) » précise le médecin. Il existe plusieurs techniques pour surveiller la température de son enfant la nuit. « On peut aller poser une main sur le front pour voir s'il est chaud ou on peut avoir un thermomètre frontal pour flashé l'enfant, sans le déranger » toute fièvre chez un enfant de moins de 3 mois doit obligatoirement faire l'objet d'une consultation médicale aux urgences médicales ou chez le

pédiatre. Tout dépend des conditions dans lesquelles l'enfant s'est endormi. « Si l'enfant dort trop couvert, sa fièvre ne baissera pas. Si on a bien hydrater l'enfant, qu'il n'a pas beaucoup de couches et qu'il a pris un Doliprane (car inconfortable) avant de dormir En général, on dit qu'il faut mettre une couche de moins que pour l'adulte en cas de température. Il faudra également que la chambre soit à 19°C » si on doit laver son bébé fiévreux avant le coucher, on peut donner un bain tiède assez rapide, mais surtout pas de bain froid, car le choc de température pourrait provoquer une crise de convulsions fébriles chez l'enfant.

Que faire si mon enfant est harceleur ?

Nombre d'enfants peuvent se conduire en véritables tyrans dans la cour de récré. Et si on pense souvent au fait que notre enfant peut être harcelé, on imagine plus difficilement qu'il puisse être un harceleur. Or, repérer les comportements violents de son enfant est tout aussi essentiel.Si tous les enfants sont évidemment différents, quelques indices peuvent nous aiguiller :Il est bagarreur, aime les histoires, répandre des rumeurs ou a beaucoup d'interactions négatives avec son entourage, ses amis comme ses frères et sœurs Il est violent avec sa fratrie et les autres enfants Il aime diriger et aime donner des ordres : « Est-ce celui qui donne toujours les règles du jeu sans pour autant y participer ? », Il est rarement seul à l'école et peut être entouré de nombreux camarades qui n'osent pas le contredire ou à l'inverse, il est souvent seul et n'est que rarement invité aux anniversaires, aux goûters Il aime manipuler ses proches et mentir Il a déjà été harcelé et reproduit le schéma qu'il connaît pour faire partie d'un groupe Il a des difficultés à l'école (dérochage scolaire), est insolent en classe Sachant que tous les enfants sont ou seront un jour témoins de violences liés au harcèlement scolaire ou cyberharcèlement, l'idéal est d'en parler en amont à la maison, et ce, dès la maternelle. Mais une fois devant le fait accompli, même s'il est difficile d'admettre ou d'imaginer que son enfant puisse en harceler un autre, une longue discussion s'impose. Néanmoins, les enfants ont souvent du mal à avouer qu'ils harcèlent. Poser des questions directes, être trop frontal, peut lui faire peur et le rendre mutique et hermétique. Il ne s'agit pas non plus d'un interrogatoire, l'objectif est de comprendre la situation et ce qui a déclenché le harcèlement. « Mieux vaut procéder par approches successives en lui demandant par exemple si autour de lui, l'un de ses camarades est victime de harcèlement, s'il a parlé de ce qu'il a ressenti... On l'amènera ensuite à parler de son propre ressenti face au harcèlement », S'il s'avère que notre enfant a joué un rôle dans ce harcèlement, il faut savoir lequel. Bien souvent, le harcèlement scolaire est (presque) toujours un phénomène de groupe. Était-il donc témoin des agressions, est-ce qu'il avait peur, est-ce qu'il suivait et imitait ses amis etc. L'idée étant de récolter le maximum d'informations, le plus calmement possible, afin de comprendre comment notre enfant a participé à ces violences, ce qu'il vit à l'école, et enfin, de trouver des solutions avec lui.



HIGH TECH



Lidl lance des livraisons avec un camion sans humain à bord



Ni volant, ni siège, ni même cabine : Lidl expérimente en Allemagne un camion électrique réellement autonome, sans conducteur pour superviser la conduite. Une prouesse technologique qui pose aussi la question de l'avenir des routiers. Les camions autonomes ne se contentent plus des démonstrations sur circuit fermé. Alors que Tesla décide, enfin, de vendre son camion électrique en Europe, Lidl utilise désormais, en Allemagne, un véhicule sans conducteur pour effectuer de véritables livraisons sur route ouverte. Difficile d'imaginer symbole plus parlant. Le camion électrique développé par la société suédoise Einride ne possède tout simplement aucune cabine. Pas question ici d'un chauffeur restant assis derrière son volant au cas où l'électronique rencontrerait un problème : personne ne se trouve à bord, pas même un opérateur de sécurité. Lidl l'utilise à Edermünde, près de Kassel, pour relier son centre de distribution à un magasin voisin. Le véhicule évolue en autonomie de niveau 4, dans un domaine d'utilisation précisément défini, avec une autorisation du Kraftfahrt-Bundesamt (KBA), l'autorité fédérale allemande compétente. Il s'agit, selon Einride, d'une première autorisation de ce type en Allemagne.

Avec une température presque 200 fois plus froide que l'espace profond, IBM a levé le principal verrou de l'ordinateur quantique



En connectant deux modules cryogéniques capables de descendre sous les quinze millikelvins, soit une température environ 180 fois plus basse que celle de l'espace profond, IBM vient de franchir une étape cruciale pour mettre au point un ordinateur quantique qui disposera de centaines de qubits et qui sera tolérant aux pannes. Quinze millikelvins, soit 0,015 kelvin, c'est à peine quinze millièmes de degré au-dessus du zéro absolu, fixé à -273,15 °C. À titre de comparaison, le rayonnement fossile qui baigne l'Univers affiche une température d'environ 2,7 kelvins. Pour autant, le véritable exploit d'IBM n'est pas d'avoir atteint cette

température mais d'arriver à conserver ce froid extrême dans une installation suffisamment vaste, câblée et surtout extensible pour relier plusieurs processeurs quantiques. Les qubits supraconducteurs utilisés par IBM sont extrêmement sensibles à leur environnement. La chaleur génère du bruit thermique susceptible de perturber leur état quantique, de provoquer leur décohérence et donc d'augmenter les erreurs de calcul. Pour les protéger, les processeurs sont installés dans des réfrigérateurs à dilution. Ces machines exploitent notamment un mélange d'hélium-3 et d'hélium-4 pour atteindre quelques millièmes de kelvin. La

difficulté tient dans le fait que plus le nombre de qubits augmente, plus le refroidissement devient un problème d'architecture. Chaque qubit doit être contrôlé, lu et relié au reste de la machine. Il faut donc multiplier les câbles, et les interconnexions, autant d'éléments qui prennent de la place et peuvent apporter chaleur, bruit et interférences. La réponse d'IBM consiste à abandonner le principe d'un unique cryostat monolithique au profit de cellules rectangulaires capables de fonctionner côte à côte. Chaque module dispose de sa propre enceinte sous vide, de son système de refroidissement et de plusieurs écrans thermiques.

Huawei sonde ses utilisateurs sur un bracelet connecté sans écran



Huawei a lancé son application Huawei Santé pour évaluer l'intérêt de ses utilisateurs pour les bracelets connectés sans écran comme ceux proposés désormais par Whoop, Google ou Garmin. Après Whoop, Polar, Garmin, Amazfit ou Google, Huawei pourrait être l'une des prochaines marques

à se lancer sur le marché des bracelets connectés de santé, sans écran. Comme le signale le site The5Krunner, la marque chinoise a en effet publié, au sein de son application Huawei Santé, un sondage afin de prendre la température auprès de ses utilisateurs sur ce type de dispositif. Dans ce

sondage, Huawei cherche à déterminer quelle est l'utilisation des montres et bracelets connectés par ses utilisateurs, notamment s'ils portent leur appareil durant le sommeil et à quelle fréquence, ou s'ils sont déjà au courant de l'existence des bracelets connectés sans écran. Huawei cite également quelques références du marché afin de savoir quels sont les modèles les plus connus parmi les bracelets Whoop, le Garmin Cirqa, le Google Fitbit Air, l'Amazfit Helio Strap, le Polar Loop, le Luna Band ou le Hume Health Band. Le questionnaire de Huawei vise aussi à identifier l'intérêt des utilisateurs pour les bracelets sans écran par rapport aux montres connectées, aussi bien en termes de confort pour le sommeil que de tranquillité vis-à-vis des notifications, d'autonomie, de prix ou de design. Le questionnaire demande aussi quels sont les défauts potentiels identifiés pour ce type de wearables, ainsi que les usages potentiels pour les utilisateurs possédant déjà une montre connectée.

Chargeurs rapides pour 2026 : Remplissez votre téléphone, tout de suite

Les nouveaux téléphones et ordinateurs portables peuvent supporter des puissances de plus en plus élevées pour offrir à votre appareil une charge plus rapide. Pourtant, l'électronique moderne ne vient pas toujours avec un adaptateur secteur. Pour profiter pleinement de ces vitesses, il vous faudra un chargeur rapide. Ces charges sont généralement comprises entre 30 et 140 watts, donc il est conseillé d'adapter la puissance de votre chargeur à la puissance maximale que votre téléphone, tablette ou autre appareil peut supporter. D'autres facteurs sont également à prendre en compte, comme les multiples ports et la charge simultanée — tous ces éléments que nous détaillons ci-dessous. Mais d'abord, voici nos choix des quatre meilleurs chargeurs rapides que l'argent peut acheter, basés sur nos tests réels. Puissance maximale : 30W | Ports : 1 x 30W | Fonctionnalités supplémentaires : Couleurs supplémentaires | Dimensions : 1,12 x 1,12 x 1,39 in | Poids : 1,25 oz Il est minuscule mais puissant à 30W. Il existe en couleurs mignonnes (vert, bleu, blanc et violet en plus du noir standard) et ne coûte que 17 \$.



SPORT ET TRAVAIL

La 10e édition de "Bahia Azur" du 20 au 25 septembre à Oran



Par Rachid

La 10e édition du Festival national des sports et loisirs des travailleurs "Bahia Azur" se tiendra du 20 au 25 septembre dans la commune d'Aïn El-Turck (Oran), a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne du sport et travail. Organisée par la Fédération algérienne du sport et travail, sous l'égide du ministère des Sports, en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports (DJS) d'Oran et la Ligue de wilaya du sport et travail, cette manifestation réunira plus de 1.000 athlètes,

dames et messieurs, représentant 39 wilayas du pays. Le programme de cette 10e édition prévoit des compétitions dans plusieurs disciplines de sports collectifs, notamment le basket-ball, le handball, le volley-ball et le futsal, ainsi que des concours de pétanque et d'échecs. Une randonnée pédestre et des courses sur des distances de 5, 10, 20 et 40 km sont également au programme, entre les communes d'Aïn El-Turck et d'El-Ançor. En marge de cette manifestation, un stage de formation sera organisé au profit d'une quarantaine d'initiateurs et d'animateurs sportifs.

S'inscrivant dans le cadre du lancement de la nouvelle saison sportive 2026-2027, ce festival vise à promouvoir et à développer les activités physiques, sportives et de loisirs en milieu professionnel, tout en favorisant la participation du plus grand nombre de travailleurs. La manifestation ambitionne également de sensibiliser les organisations syndicales et les œuvres sociales aux bienfaits de la pratique sportive, ainsi que de favoriser les rencontres et les échanges entre travailleurs issus de différents secteurs d'activité et régions du pays, a-t-on indiqué.

FOOTBALL (LIGUE 2)

L'USM Annaba et la JSM Skikda démarrent fort

L'USM Annaba et la JSM Skikda (promu) ont réussi leur entrée en lice dans le championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Est 2026-2027, en s'imposant respectivement devant le NC Magra (3-0) et l'IRB Nezla (2-0), vendredi à l'occasion de la première journée, marquée également par quatre matchs nuls. A Annaba, l'USMA locale n'a pas raté son entame de saison en dominant nettement le NC Magra sur le score de 3 à 0, s'installant d'emblée

en tête du classement en compagnie de la JSM Skikda, avec trois points chacune. La JSM Skikda, nouveau promu, a également frappé fort en disposant de l'IRB Nezla (2-0), confirmant ses ambitions pour son retour en Ligue 2. ans les autres rencontres, le MO Bejaia et le MO Constantine se sont neutralisés (0-0), au terme d'une affiche entre deux formations annoncées comme des prétendantes aux premiers rôles. Même scénario à Khroub, où l'ASK et le Paradou

AC n'ont pu se départager (0-0), alors que le CA Batna et la JS Azazga, autre promu, se sont quittés sur un score de parité (2-2), dans une rencontre riche en buts. Le NRB Têlaghma et le MSP Batna ont également partagé les points, tout comme l'US Chaouia et le NRB Béni Oulbane (1-1), ce dernier signant ainsi un résultat encourageant pour ses débuts à ce niveau. La rencontre JSD Jijel - CRB Béni Thour a été reportée à une date ultérieure. **KH**

TLEMCEM

Organisation du stage du quatrième module de la formation "CAF A"

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF), à travers son Département de la formation, organise le quatrième module de la formation pour l'obtention de la licence "CAF A" au profit des candidats des deuxième et quatrième groupes, du 4 au 8 octobre 2026 au Centre technique régional de Tlemcen, a indiqué

l'instance fédérale sur son site officiel. Cette formation concerne les candidats inscrits sur la plateforme de la Confédération africaine de football (CAF), enregistrés et confirmés via le système CMS en 2026, ajoute la même source. La FAF a invité les candidats concernés à s'acquitter des frais de participation, fixés à 70 000 DA, et à transmettre le bordereau de

versement avant le 30 septembre 2026 à l'adresse électronique dédiée à la formation. La Direction technique nationale a également insisté sur la nécessité de présenter les originaux des bordereaux de versement à leur arrivée sur le lieu du stage, précisant qu'aucune inscription ne sera validée sans la présentation de ces documents. **Rachid**

FOOTBALL (LIGUE 1)

Le Chabab avertit la concurrence

Très amoindri à l'heure d'affronter l'US Biskra, le CR Belouizdad a réussi à aller chercher les trois points de la victoire au stade Zeribet-El-Oued et confirme par la même occasion ses grandes ambitions pour cette saison. Un message clair en direction de la concurrence. La dernière victoire du CRB à Biskra remonte à loin, à décembre 2021 pour être plus précis. Le déplacement à la ville des Ziban n'a jamais été une partie de plaisir. Il fallait donc faire le nécessaire pour que tout se déroule selon les espérances. C'est chose faite puisque les Rouge et Blanc ont réussi à s'imposer en terre biskrienne sur la plus petite des marges. Une victoire très importante pour la formation belouizdadie qui a enchaîné une 2e victoire de suite après celle de vendredi dernier face à l'Entente de Sétif au stade du 5-Juillet-1962. Un succès qui confirme les grandes ambitions du Chabab et il s'agit surtout d'un avertissement clair qui est envoyé en direction de la concurrence en championnat. Le CRB sera bel et bien partie prenante dans la course pour le titre de champion d'Algérie au cours de cette nouvelle saison sportive. Il faut dire que rien n'était facile pour la formation de Laâqiba du moment que l'équipe s'est présentée en étant très amoindrie question effective. Etouga, Boussouar et Bouzok n'étaient pas présents pour blessures pour les deux premiers et suspension pour le second. Pour ne rien arranger, Boukarchaoui a également dû déclarer forfait en raison d'une blessure. Ce qui fait que l'équipe était très amoindrie et il n'y avait pas beaucoup de solutions pour le staff technique qui a, malgré tout, réussi à aligner un onze qui a su puiser dans ses ressources pour aller chercher les trois points de la victoire et faire en sorte de parfaitement lancer la saison et de s'installer dans le bon wagon du classement du championnat. Avec peu de solutions, le staff technique du Chabab devait trouver des solutions. D'ailleurs, en seconde période, il a pris un pari assez osé en faisant rentrer Salim Boukhanouchouche. Tout le monde pensait que le Tunisien voulait renforcer son entrejeu pour jouer le nul mais le numéro 18 du Chabab est entré dans une position... d'avant-centre. **Sanaa**

JU-JITSU - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2026 (2E JOURNÉE)

Quatre nouvelles médailles pour l'Algérie

La sélection algérienne de Ju-Jitsu a bonifié de quatre médailles (une en argent et trois en bronze) sa moisson aux championnats d'Afrique (toutes catégories) actuellement en cours à la Coupole du Complexe olympique Mohamed Boudiaf (Alger), lors de la deuxième journée de compétition, disputée vendredi. La médaille d'argent a été l'œuvre du jeune Abdallah Rouaibia, dans la catégorie U18, au moment où ses compatriotes Mohamed Ali Hammouche, Rania Kessili et Nour El Houda Henader se sont contentés du bronze, dans des catégories d'âge supérieures. Lors de la première journée de la compétition, disputée jeudi, et destinée uniquement aux athlètes de la catégorie senior, la sélection nationale avait outrageusement dominé les débats, en glanant douze breloques : trois or, sept argent et deux bronzes. Une moisson qui lui a permis de se placer largement en tête du classement général provisoire, devant la Tunisie, deuxième avec trois or et un bronze, au moment où la RDC Congo a complété le podium, avec une seule médaille, en argent. Plus de 250 athlètes (messieurs et dames), de différentes catégories d'âge et représentant neuf pays sont engagés dans cette compétition continentale, entamée jeudi, et qui doit se poursuivre jusqu'au 20 septembre courant. En effet, outre les seniors et leurs aînés de la catégorie "Masters", ces championnats d'Afrique sont également ouverts aux jeunes des catégories U16, U18 et U21. Ils concourront dans différentes spécialités individuelles, comme le Show, le Fighting, le Contact-Jiu, le Jitsu HIF, et le Jiu Jitsu No-Gi. Le Ju-Jitsu est un art martial très ancien, ayant vu le jour en 644 avant JC au Japon. Il est plus ancien que le Judo, le Karaté et le Taekwondo, considérés d'ailleurs comme des dérivés du Ju-Jitsu. **KH**



FOOTBALL - ESPAGNE

Luis De La Fuente a sa préférence pour le Ballon d'Or



En Espagne aussi le débat sur le Ballon d'Or fait rage. À l'occasion de la conférence de presse du sélectionneur et de l'annonce de sa liste, Luis De La Fuente a été interrogé à ce sujet, alors que 6 champions du monde espagnols font partie des 30 nommés : La-

mine Yamal, Rodri, Fabian Ruiz, Marc Cucurella, Pau Cubarsi et Ferran Torres. Les médias lui ont d'emblée demandé s'il voyait plus Lamine Yamal ou Rodri. « Je donnerais le prix à un Espagnol, réagit le sélectionneur de la Roja. Je pense qu'ils l'ont mérité

et qu'ils ont le talent pour remporter ce prix. » Voilà qui écarte encore un peu plus la candidature de Fabian Ruiz, déjà un peu mis de côté par le PSG, et pourtant seul joueur à avoir gagné la Coupe du Monde et la Ligue des Champions cette année.

FOOTBALL (ANGLETERRE)

Chelsea humilié par Brentford, qui grimpe sur le podium

Chelsea est tombée sur la pelouse de Brentford dans ce derby londonien. Après une première période sans but, les Bees ont fait la différence au retour des vestiaires grâce à Anthony, qui a ouvert le score à l'heure de jeu (1-0, 61e). Malgré les changements opérés par les Blues, notamment les entrées de Geovany

Quenda et Josh Acheampong, Brentford a définitivement fait le break grâce à Thiago (2-0, 83e). Et dans la foulée, Carvalho a alourdi le score (3-0, 90e+4). Une victoire qui permet surtout à Brentford de passer devant Chelsea au classement. Avec ces trois nouveaux points, Brentford monte donc sur

le podium et reste invaincu en Premier League, tandis que Chelsea reste bloqué à la 7ème place et encaisse sa deuxième défaite après cinq journées. Un joli coup réalisé par les Bees dans ce début de saison, alors que Chelsea laisse échapper une occasion de s'installer un peu plus haut dans le classement.

FOOTBALL (ALLEMAGNE)

Avec une masterclass d'Olise, le Bayern Munich étrille l'Union Berlin

Le Bayern Munich n'a fait qu'une bouchée de l'Union Berlin lors de cette 4e journée de Bundesliga. Musiala a lancé le festival d'une frappe sèche dès la 18e minute, avant que Harry Kane ne transforme un penalty obtenu par Olise pour inscrire son 100e but en Bundesliga (2-0, 39e). Le Français s'est ensuite invité à la fête avec une superbe frappe du gauche juste avant la pause (3-0, 43e). Au retour des ves-

tiaires, Kane s'est offert un doublé de la tête sur un centre parfait d'Olise (55e), avant que Saibari, entré en jeu quelques minutes plus tôt, ne participe également au festival munichoïse (5-0, 70e). Mais l'homme de la soirée se nomme Olise. Déjà buteur et impliqué sur deux autres réalisations, l'international français a complètement fait exploser l'Union en fin de rencontre. À la 73e minute, il a par-

faitement contrôlé une longue ouverture de Bischof avant d'éliminer le gardien et de conclure avec l'aide de la barre transversale. Trois minutes plus tard, Olise a complété son triplé d'une nouvelle frappe gagnante du gauche, encore servi par Bischof (7-0, 76e). Une prestation XXL pour le Français et une démonstration du Bayern, qui prend provisoirement les commandes de la Bundesliga.

FC BARCELONE (ESPAGNE)

Lamine Yamal se méfie du PSG

Qui peut stopper le Barça cette saison ? Après des débuts remarquables dans cette nouvelle cuvée, le club catalan vise très probablement la Ligue des Champions. Dans un entretien accordé à Movistar ce vendredi, Lamine Yamal n'a pas caché que la LDC restait l'objectif suprême du FC Barcelone cette saison. Lucide sur le niveau d'exigence requis sur la scène européenne, le jeune prodige catalan s'est livré en toute sincérité et a expliqué qu'il pourrait avoir quelques craintes s'il devait affronter le PSG en phase finale. Alors qu'un match aura lieu le 20 octobre prochain entre les deux clubs en phase régulière, le prodige catalan a expliqué pourquoi il appréhendait un affrontement contre Paris tout en envoyant un avertissement au club de la capitale : « notre point faible, ce sont les équipes comme le Bayern ou le PSG, qui sont plus physiques, te font énormément courir et t'imposent d'être concentré tout le match, alors qu'Arsenal propose un jeu plus tactique, basé sur la possession du ballon. Je pense que le PSG est favori, mais leur problème, c'est qu'il est très difficile de gagner à nouveau après avoir gagné. C'est ce qu'il y a de plus dur dans le football. Quand tu remportes un titre, en gagner un autre dans la foulée est la chose la plus complexe. C'est d'ailleurs ma hantise quand on gagne quelque chose : qu'on se relâche. »

MANCHESTER CITY (ANGLETERRE)

Roy Keane recadre sèchement Phil Foden

Roy Keane n'a pas apprécié l'attitude de Phil Foden après la victoire de Manchester City dans le derby face à Manchester United (1-0). Expulsé dès la 23e minute pour un geste sur Bruno Fernandes, l'international anglais a ensuite assisté à la victoire de ses coéquipiers à dix contre onze. Au moment de rejoindre le bus de City devant Old Trafford, Foden a répondu aux provocations de supporters mancuniens en mimant avec ses doigts le score de 1-0. Une réaction qui a agacé Keane dans le podcast Stick to Football. « Tu viens d'être expulsé, qu'est-ce que tu fais ? Monte dans le bus », a lancé l'ancien capitaine de United. Jill Scott a tenté de défendre le joueur de 26 ans, estimant qu'il avait simplement réagi aux insultes et rappelant son attachement à City, mais Keane considère qu'après avoir laissé ses partenaires à dix pendant plus d'une heure, Foden aurait dû faire profil bas. La sortie de l'Irlandais est d'autant plus notable qu'il avait défendu Foden quelques heures plus tôt au sujet de son carton rouge. Keane estimait alors que Bruno Fernandes avait lui-même provoqué l'incident en taclant puis en touchant son adversaire au sol, avant la réaction de Foden. « Foden est imprudent, mais Bruno l'est aussi », avait-il jugé, ajoutant qu'il ne considérerait pas le geste du joueur de City comme suffisamment violent pour justifier une expulsion. Manchester City est malgré tout parvenu à s'imposer grâce à Erling Haaland, malgré plus d'une heure disputée en infériorité numérique.

FOOTBALL - ITALIE

La liste de l'Italie avec 34 joueurs pour le retour de Mancini

Après trois échecs consécutifs pour se qualifier à la Coupe du Monde, la sélection italienne a rapatrié Roberto Mancini sur son banc de touche. Pour son retour, l'ancien coach de Manchester City va devoir aborder un marathon de quatre rencontres de Ligue des Nations. Parmi ces matches, il y aura notamment la réception de la France le 2 novembre prochain. Pour cette toute première liste depuis sa nomination, le technicien italien a choisi de frapper fort en injectant un sang neuf considérable dans son groupe, avec la convocation de neuf nouveaux visages. Ce rassemblement élargi avec 34 joueurs doit permettre aux Azzurri de trouver de nouveaux repères tactiques avant d'affronter la Belgique, la France et la Turquie par deux fois.

Auto-Moto



Volvo va lancer 13 nouveaux modèles d'ici 2030



Volvo prépare la plus vaste offensive produite de ses 99 ans d'histoire. D'ici 2030, treize nouveaux modèles électrifiés doivent rejoindre sa gamme, mais ils ne seront pas identiques partout : sept seront destinés à l'Europe et aux États-Unis, six exclusivement à la Chine. Derrière cette scission se dessine une industrie automobile fragmentée par les droits de douane, les logiciels, les normes et la montée en puissance des marques locales. Le programme est tout de même d'importance : treize nouveaux modèles électrifiés doivent être lancés d'ici 2030. Volvo parle ici

aussi bien de voitures 100 % électriques que d'hybrides et hybrides rechargeables. Surtout, il ne s'agit pas d'une famille mondiale de treize véhicules identiques distribués partout. Sept nouveautés seront développées pour les marchés occidentaux, notamment l'Europe et l'Amérique du Nord. Elles exploiteront les architectures SPA2 (EX90 et ES90) et SPA3 (EX60) de Volvo ainsi que son environnement informatique HuginCore. Le constructeur entend ainsi amortir les investissements considérables déjà consentis pour développer ses nouvelles générations de voi-

tures électriques. Après les coûteux premiers modèles installés sur une nouvelle architecture, les suivants peuvent réutiliser une part beaucoup plus importante de composants, de logiciels et d'outils industriels. Volvo ne donne pas encore l'identité précise de ces sept voitures. Il serait donc prématuré d'annoncer comme certaines l'arrivée d'une berline ES60 ou d'un break électrique dérivé de l'EX60 par exemple : ces carrosseries apparaissent comme des possibilités crédibles compte tenu des segments encore disponibles, mais elles ne sont pas confirmées.

Le Porsche Cayenne Electric adopte la recharge sans câble

Dès la commande, le constructeur allemand propose de recharger son SUV par induction. Un équipement de confort inédit sur ce type de véhicule qui demande toutefois un effort financier. Le principe de la recharge par induction, tout le monde le connaît. Les modèles embarquant ce dispositif pour « faire le plein » de son smartphone sont de plus en plus nombreux. En revanche, faire de même pour alimenter la batterie d'une voiture électrique, c'est nettement moins commun. La technologie n'est pas nouvelle, mais elle peine à se développer. Depuis peu, elle figure au catalogue des options du Cayenne, directement sur le configurateur, une première pour un véhicule électrique de grande diffusion. Comme souvent chez la marque de Stuttgart, les équipements supplémentaires se paient au prix fort. L'ensemble comprend trois éléments, la préparation à la recharge (228 €), le socle de recharge sur le véhicule (1 860 €) et la plaque à installer au sol (6 120 €). Au total, s'affranchir de brancher son Cayenne avec un câble, parfois sale et mouillé, vous coûte 8 208 €, pour une puissance de charge de 11 kW. À noter toutefois que ce système évite l'installation d'une Wallbox.

Kawasaki Ninja H2 2027 : la démesure est de retour sur la route



Dix ans après avoir envoyé une première onde de choc sur la planète moto, Kawasaki redonne une seconde jeunesse à son fleuron technologique. Bonne nouvelle, la famille Ninja H2 (et H2R) revient au catalogue pour le millésime 2027 de la marque japonaise. Comme cela était pressenti, la Kawasaki Ninja H2 est de retour dans le catalogue de la marque japonaise dans sa version ho-

mologuée pour la route. Et pour se conformer aux dernières exigences légales, la Ninja H2 a fait l'objet d'une mise à jour mécanique avec un objectif : offrir une courbe de couple beaucoup plus remplie à mi-régimes tout en conservant sa poussée redoutable dans la partie haute du compte-tours. Pistons, culasse, cylindres, vilebrequin, arbres à cames, corps de papillons et rapports

100 km/h et 3 moteurs : Trek dévoile un vélo électrique digne d'une Formule 1



Avec son assistance capable de pousser à 100 km/h via des supercondensateurs et une aérodynamie extrême, le concept Trek MAD1 tente d'imaginer un vélo électrique de course ultime sur circuit fermé. Le vélo de route mécanique repousse sans cesse ses limites technologiques au travers de la compétition. Toutefois, le vélo électrique veut lui aussi se faire une place dans l'univers sportif, comme l'a montré le concept Van Rysel FTP² présenté en janvier. Son concurrent Trek suit ce mouvement avec son propre prototype, le MAD1. Le Trek MAD1 n'est pas une simple réponse à Decathlon et Van Rysel, mais une célébration. La marque américaine fête en effet ses 50 ans en 2026, et a présenté ce vélo électrique unique, durant l'été 2026, comme sa vision des 50 prochaines années. Le but du MAD1 est « d'imaginer le futur des courses sur circuit fermé, qui vont au-delà des épreuves et réglementations sur route ». Le nom MAD1 fait d'ailleurs écho à l'actuel vélo de route Madone (one = 1 en anglais). Plus concrètement, Trek ne se plie pas aux exigences de l'UCI et signe un VAE de course repoussant la technologie, d'abord sur l'assistance électrique triple. Trek emploie ici trois moteurs, comme l'explique le designer maison John Russell, interviewé par En Roue Libre : Le tout semble directement animer la roue arrière via une courroie mais sans dérailleur visible.

de boîte de vitesses sont tous inédits. La turbine du compresseur volumétrique et l'ensemble du système d'admission d'air (Ram Air) ont aussi été redessinés par les ingénieurs des Verts. Le nouvel échappement bénéficie de diamètres de tubes optimisés, d'une architecture de préchambre entièrement revue et d'un silencieux compact. L'ensemble permet de réduire le poids du système tout en contribuant à augmenter le couple disponible à bas et mi-régimes. Résultat, le bloc crache désormais 209 chevaux (avec l'apport d'air forcé Ram-Air) pour un couple maximal disponible plus bas, dès 8 500 tr/min. Comme sur la génération précédente, la Kawasaki Ninja H2 2027 repose sur un cadre de type treillis, en revanche, c'est le premier modèle du constructeur nippon à adopter des étriers de frein avant Brembo Hypure. La suspension est confiée à une fourche avant KYB AOS-II et un amortisseur arrière Öhlins TTX36.

Sudoku

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2			■	■								■
3						■						
4					■			■				
5				■							■	
6										■		
7						■		■				
8							■					
9			■							■		
10						■						

Verticalement A - Ils grossissent tout mais sans exagérer - B - Privera de tout germe
C - Fois - D - Plus bas que le dos - Dernière arme de poisson - E - Général su-
diste - Loutre de mer - F - Ecolier au commencement - Déguerpi - Brillant exécutant - G - Réveille-matin du
caporal - A elle - H - Mémoire d'ordinateur - Début et fin du dindon - I - Lointaine hérédité - J - Horribles
hommes des neiges - Sommet de crise - K - Cable de mine - Accepte - L - Soigneurs de batteries

Dans chaque ligne, chaque
colonne, chaque carré, tous
les chiffres de 1 à 9 doivent
être utilisés



MOTS FLÉCHÉS

FORCE

3

engins de jardinier hardi- ment	↓	petites parties vases à cendres	↓	veut assécher coup qui passe	↓	conspue enlacé	↓	clan très doctrinal	↓	minus- cule pares- seux	↓	os de thorax	↓
travaille la laine	→							bien estimée	→				
gloire	↓							clichés	↓				
établissement scolaire sanité	→			côté du front	→			qaine unité de longueur	↓			cri de corrida	↓
				canal de salin grosse bêtise	→			poilu	→	hauteur de chant	→		
				devinera	→			dieu soleil	↓	exaltera	↓		
écriture rapide	↓	mot de liaison	↓							sigle étoilé genre de voilier	→		
				gangster	→							tireraient du sommeil	↓
foulard d' officiant	→			mettra au tombeau	↓	adresse voisine	→			cheville de green	→		
repéré	↓					créatures	↓					mauvais élève	↓
		signe nordique vérifier le compte	→			mit en boule élément liquide	↓						
liasses de papier sucera	→									néant	→		
								enchante- tée	→	bien fixées	↓		
								enrobes	↓				
joueurs de boules	→	do de clé	→	groupé	→					article de bazar	→		
		moqueur	↓	bénéfrique	↓					posséda	↓		muscle circulaire coloré
						amolli	→						
sous mi	→			forme de ferrure se sexe masculin	→	effrayer	→						
se reposera	↓					juque- ments	↓						
						vent manque- ses de tricot	↓					plaisanté	→
		inquiètes	→									brillé	↓
dévaste	↓	parcou- rues	↓							fatigué	→		
						thymus du veau règle pour tous	→			écouté	↓		
										entendu	→		
pronom relatif passage humide	→			terme de tennis eu la force	→			genre de viorne mot de bébé têtu	→	accord d'avant	↓		frappa du fer
				qibet	→								
												pas très habillé	→
dessina	→									lettre grecque	→		

Ministères



PREMIER MINISTRE

Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre
Tél : 021.73.12.00 / Fax:021.71.37.17 / Site web : <http://www.cg.gov.dz>

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASERS ALGER
Tél : 021.29.12.12. / Site web : www.mae.gov.dz/default.aspx

MINISTRE DE L'INTERIEUR

Adresse: PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU DOCTEUR SAADANE ALGER
Tél : 021.73.23.40. / Site web : www.interieur.gov.dz

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse: AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL BIAR ALGER
Tél : 021.71.15.15 / Site web : www.mdn.dz

MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCAUX

Adresse: 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER
Tél : 021.92.41.83 / Site web : www.mjjustice.dz

MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Adresse: 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-
RAD-RAIS - ALGER
Tél : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : www.ministerecommunication.gov.dz

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse: 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER
Tél : 021.60.67.57 / Site : www.education.gov.dz/

MINISTRE DES MOUDJAHIDINES

Adresse: AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR ALGER
Tél : 021.92.23.55. Fax : 021.92.27.39.
Site web : www.m-moudjahidine.dz

MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse: 40, rue de Timgad - Hydra ALGER
Tél : 021.60.85.55. Fax : 021.60.09.36. / Site web : <http://www.marw.dz/>

MINISTRE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM ALGER
Tél : 021.44.99.46. & 021.44.99.47. / Site : www.msnf.gov.dz/fr/

MINISTRE DE LA CULTURE

Adresse: PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES ANNASSERS B.P 100 ALGER
Tél : 021.29.10.10. / Site : www.m-culture.gov.dz

MINISTRE DU COMMERCE

Adresse: CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMA-
DIA (LES BANNANIERS) ALGER
Tél : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 / Site : www.mincom-merce.gov.dz

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse: 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-
NOUN ALGER
Tél : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 / Site : www.mesrs.dz/

MINISTRE DE L'HABITAT

Adresse: 135, RUE DIDOUCHE MOURAD ALGER
Tél : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83. / Site : www.mhu.gov.dz

MINISTRE DE LA SANTE

Adresse: 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MA-
DANIA ALGER
Tél : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46 / Site : www.sante.dz/

Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Dérangements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333

Hôtels



ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalouses	0540 10 93 96
Minathec -Oran	040 23 47 34

MOSTAGANEM

Hotel Senoucia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Murustaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazair	045 41 04 60
Hotel Minathec - Mostaganem	045 41 31 39

Horaires des prières

MOSTAGANEM

Fajr	05:20
Chourouq	06:46
Dohr	12:53
Asr	16:22
Maghreb	18:59
Isha	20:20

ORAN

Fajr	05:23
Chourouq	06:49
Dohr	12:56
Asr	16:26
Maghreb	19:03
Isha	20:23

Numéros de téléphone utiles

ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21/ 0770 96 42 86

MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



Horaires des trains

ORAN - ALGER (Agha)

Départ	Arrivée
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ALGER (Agha)- ORAN

08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

ORAN - SIDI BEL ABBES

17h10	18h32
-------	-------

SIDI BEL ABBES - ORAN

05h40	06h58
-------	-------

ORAN - TLEMCEM

12h50	15h12
-------	-------

TLEMCEM - ORAN

05h51	08h28
-------	-------

ORAN - CHLEF

16h15	18h35
-------	-------

CHLEF - ORAN

06h50	09h15
-------	-------

ORAN - RELIZANE

16h45	18h04
-------	-------

RELIZANE - ORAN

05h45	07h32
-------	-------

ORAN - TÊMOUCHENT

08h10	09h11
-------	-------

TÊMOUCHENT - ORAN

06h00	07h00
-------	-------

ORAN - BECHAR

09h20	10h24
-------	-------

BECHAR - ORAN

14h40	15h40
-------	-------

ORAN - BECHAR

10h20	17h11
-------	-------

BECHAR - ORAN

06h15	13h10
-------	-------



Transport maritime

MOSTAGANEM - VALENCE

Balearia : 4 Ferries par semaine (13h00m)

MÉTÉO

MOSTAGANEM

Matin	Après-midi	Soir
24°C Ressenti : 25°C Ensoleillé 23 km / h Nord-Est Risque de pluie : 0% - 0.0 mm Humidité : 70% Pression : 1021 hPa Visibilité : 10 km	24°C Ressenti : 26°C Ensoleillé 30 km / h Nord-Est Risque de pluie : 0% - 0.0 mm Humidité : 75% Pression : 1020 hPa Visibilité : 10 km	24°C Ressenti : 26°C Ensoleillé 32 km / h Nord-Est Risque de pluie : 0% - 0.0 mm Humidité : 78% Pression : 1020 hPa Visibilité : 10 km

ORAN

Matin	Après-midi	Soir
23°C Ressenti : 25°C Ensoleillé 20 km / h Est-Nord-Est Risque de pluie : 0% - 0.0 mm Humidité : 72% Pression : 1022 hPa Visibilité : 10 km	25°C Ressenti : 26°C Ensoleillé 20 km / h Nord-Nord-Est Risque de pluie : 0% - 0.0 mm Humidité : 62% Pression : 1021 hPa Visibilité : 10 km	24°C Ressenti : 26°C Ensoleillé 17 km / h Nord-Est Risque de pluie : 0% - 0.0 mm Humidité : 69% Pression : 1020 hPa Visibilité : 10 km

HCR

Près de 3000 personnes ont fui le Yémen vers Djibouti

Près de 3 000 personnes ont fui le Yémen vers Djibouti en moins d'une semaine, alors que l'escalade de la violence entraîne une hausse des déplacements de population à l'intérieur du pays et au-delà de ses frontières, a indiqué l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR). « Les réfugiés continuent d'arriver par bateau via Obock, Khor Angar, Moulhoule et Godoria, après des traversées difficiles à bord de petites embarcations », a déclaré aux journalistes à Genève la représentante du HCR à Djibouti, Sandrine Desamours. Plus de la moitié des personnes traversant le détroit de Bab el-Mandeb sont des femmes et des enfants. Certaines familles se retrouvent par ailleurs déplacées pour la deuxième fois, après avoir déjà fui le Yémen lors de la crise de 2015 avant d'y retourner par la suite. Le HCR se prépare à accueillir au moins 10 000 nouveaux arrivants, mais avertit que les capacités d'accueil diminuent rapidement. Le village de réfugiés de Markazi, conçu pour accueillir 5 000 personnes, hébergeait déjà plus de 2 700 Yéménites et 1 500 Érythréens.

Anadolu Ajansi

NIGERIA

37 personnes soupçonnées d'exploitation minière illégale meurent en détention

Les autorités nigérianes ont ouvert une enquête après la mort de 37 personnes soupçonnées d'exploitation minière illégale dans l'État du Niger. Elles étaient détenues par le Corps nigérian de défense civile et de sécurité (NSCDC) au moment de leur décès. Les victimes faisaient partie de personnes soupçonnées d'exploitation minière illégale arrêtées lors d'opérations de contrôle menées les 15 et 16 septembre dans les secteurs de M.I. Wushishi et Lukoto, dans l'État du Niger, selon le NSCDC. Le gouverneur de l'État du Niger, Mohammed Umaru Bago, a confirmé que 37 détenus étaient morts alors qu'ils se trouvaient dans les locaux du NSCDC à Minna, la capitale de l'État, et a décrété trois jours de deuil. Dans un communiqué rendu public, le NSCDC a indiqué que certains détenus avaient été retrouvés morts jeudi à la suite de ce que son commandement dans l'État avait présenté comme une possible épidémie. Cependant, le siège national du corps a précisé que la cause des décès n'avait pas encore été établie et a appelé à ne pas attribuer les décès à une maladie particulière avant la réalisation d'examen médicaux et d'analyses en laboratoire.

Anadolu Ajansi

HAÏTI

Le Tchad déploie un deuxième contingent de 350 soldats

Le Tchad a déployé un contingent de trois cent cinquante (350) soldats en Haïti, selon la presse tchadienne. "Le Tchad renforce son engagement en Haïti avec le déploiement d'un nouveau contingent appelé à rejoindre la Force de répression des gangs (FRG), une mission internationale soutenue par les Nations unies", a rapporté, ce samedi, l'Agence tchadienne de presse et d'édition (officielle). Précisant qu'un contingent de 350 soldats a quitté la capitale tchadienne, la même source a indiqué que ce contingent va participer à l'opération "destinée à appuyer les forces haïtiennes dans la lutte contre les groupes armés qui contrôlent plusieurs zones de Port-au-Prince". C'est le deuxième contingent tchadien déployé en Haïti, après un premier, aussi composé de 350 soldats, déployé en avril dernier.

Anadolu Ajansi

Si vous aimez la liberté Payez-en le prix
Réflexion
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Premier Quotidien du Dahra

Dimanche 20 Septembre 2026



ROYAUME-UNI

340 survols de drones recensés près de sites militaires en un an

Le Royaume-Uni a recensé 340 incidents impliquant des drones sur ou à proximité de sites du ministère de la Défense au cours des 12 mois précédant août 2026, selon des données publiées samedi par The Independent, sur fond de tensions croissantes avec la Russie.

Par Anadolu Ajansi

Selon les chiffres obtenus par le quotidien britannique, 250 incidents avaient été enregistrés en 2025, contre 126 en 2024. Le ministère britannique de la Défense n'a toutefois pas communiqué d'informations sur l'origine des drones impliqués dans ces incidents. Cette hausse intervient alors que plusieurs pays européens alertent sur l'évolution des menaces dites hybrides, notamment celles qu'ils attribuent à la Russie. Aucun élément fourni dans les données publiées ne permet cependant d'établir un lien direct entre les incidents recensés au Royaume-Uni et Moscou. Face à la multiplication des signalements, Londres a renforcé les mesures de surveillance autour de ses installations militaires. De nouvelles zones d'espace aérien réglementé ont été créées en février 2026 au-dessus de 44 sites militaires stratégiques à travers le Royaume-Uni. 160 sites supplémentaires doivent être couverts par ce dispositif à l'automne. Dans une déclaration mentionnée par BFMTV la secrétaire d'État aux Forces armées, Louise Sandher-Jones, a assuré que le gouvernement « prend très au sérieux la menace posée par les drones hostiles sur des sites du ministère de la Défense ». Elle a toutefois souligné que l'augmentation du nombre d'incidents signalés reflétait également « les progrès considérables réalisés en matière de vigilance et de signalement ». Un porte-parole du ministère britannique de la Défense a pour sa part déclaré que « le Royaume-

Uni et ses alliés restent vigilants face aux menaces potentielles ». « Nos adversaires ne doivent avoir aucun doute quant à la détermination du gouvernement à faire face à toute agression contre le Royaume-Uni et ses alliés », a-t-il ajouté. La publication de ces chiffres intervient dans un contexte de relations particulièrement tendues entre Londres et Moscou, notamment en raison du soutien militaire britannique à l'Ukraine. La Russie a convoqué vendredi la chargée d'affaires britannique par intérim pour protester contre ce qu'elle décrit comme une augmentation des livraisons britanniques de drones et d'autres systèmes d'armement à l'Ukraine, selon la diplomatie russe. Moscou a également averti que les installations militaires britanniques situées en Ukraine pourraient être considérées comme des « cibles légitimes » si elles étaient utilisées pour soutenir des frappes de longue portée contre le territoire russe. Ces déclarations interviennent alors que les pays européens renforcent leur attention sur les menaces pesant sur leurs infrastructures et installations militaires, dans un contexte marqué par la guerre en Ukraine et l'escalade des tensions entre la Russie et plusieurs membres de l'Otan. Pour Londres, le renforcement des zones aériennes réglementées autour des sites militaires doit permettre d'améliorer la détection et le suivi des drones, alors que le nombre de signalements a fortement augmenté ces dernières années.